

REVUE
DU
Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

VOLUME DIX-NEUVIÈME

1903



PUBLIÉE PAR LES FRÈRES-MINEURS

DU CANADA

HONORÉE DE LA BÉNÉDICTION

DE N. S. P. LE PAPE LÉON XIII



BX
3601
PH89
19
1903
BIBLIOTHEQUE
EVECHE
JOLIEVILLE

AVEC L'APPROBATION DE L'AUTORITÉ DICCÉSAINÉ
ET DES SUPÉRIEURS DE L'ORDRE

Protestation : Les Rédacteurs de la *Revue du Tiers-Ordre*
et de la *Terre-Sainte* déclarent vouloir se conformer entière-
ment aux prescriptions du Pape Urbain VIII dans sa Consti-
tution *Sanctissimus*.

ÉSAINÉ

iers-Ordre
er entière-
sa Consti-



L'ADORATION DES MAGES

HOFMANN

XIX^{me}

19

Revue



autre chose c
nous sommes
Et vous par
chose que c
nous des frè
pour la plus
franciscaine.

Chaque fo
nons la plum
vous que nou
les feuilles qu
des nouvelles

XIX^{me} ANNEE

1^{er} JANVIER



1903



N^o 1

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Bonne Année!



Ces jours, bien-aimés lecteurs, où se réunissent à votre foyer vos parents et vos amis pour vous offrir leurs meilleurs souhaits, il manquerait certainement quelque chose à votre bonheur, si vous ne voyiez la chère *Revue* se joindre à tous ceux qui vous aiment, pour vous présenter également ses vœux. Nous sommes, en effet, pour vous autre chose que des écrivains quelconques, plus même que des amis nous sommes vos frères et vos pères nous sommes de votre famille. Et vous pareillement, chers lecteurs, vous êtes pour nous autre chose que des lecteurs plus ou moins bénévoles, vous êtes pour nous des frères et des sœurs, des coopérateurs de nos œuvres et pour la plupart des membres comme nous de la grande famille franciscaine.

Chaque fois que dans la solitude de notre petite cellule nous prenons la plume pour écrire les pages de cette modeste *Revue*, c'est à vous que nous pensons. Lorsque nous parcourons avec soin toutes les feuilles qui de tous les pays du monde, viennent nous apporter des nouvelles de notre grande famille, c'est pour vous que nous le

faisons, c'est pour en extraire tout ce qui est de nature à vous intéresser et à vous édifier. Lorsque les trop courts loisirs que nous laissent les travaux apostoliques, nous les consacrons à corriger les épreuves de ces pages, c'est notre dévouement pour vous qui nous encourage et nous soutient dans cet ingrat travail. Et quand enfin elles s'envolent à la fin du mois ces feuilles tant de fois remaniées, aux quatre coins du pays, nous les suivons par la pensée ; avec elles nous entrons dans vos demeures de la ville ou de la campagne, nous nous asseyons à vos foyers ; nous jouissons du plaisir qu'elles vous causent et du bien qu'elles vous font. Et chaque mois nous nous remettons à la même tâche avec les mêmes désirs et la même ambition de faire toujours mieux. Nous donc qui ne vivons guère que pour vous, n'avons-nous pas le droit de dire que nous sommes de votre famille ? Quant à vous, bien-aimés lecteurs, nous savons avec quelle sainte impatience vous attendez ces feuilles messagères de la paix, avec quelle anxiété vous comptez les jours de retard, quand il y en a — hélas ! cela arrive parfois, mais veuillez croire que nous n'en sommes pas toujours responsables — ; avec quelle hâte vous en dépouillez l'enveloppe pour jeter d'abord un rapide coup d'œil sur l'ensemble du fascicule ; avec quelle piété ensuite et quelle attention soutenue vous le reprenez en main pour y puiser l'esprit caché sous la lettre ; avec quelle consolation vous y revenez maintes fois dans la suite pour charmer vos loisirs, consoler vos ennuis, édifier votre âme et vous former ainsi par la méditation de ces articles et l'étude des modèles qui vous sont présentés à la vie chrétienne, à la piété et au sacrifice.

Allez donc, chères pages de la *Revue*, continuer en 1903 votre mission des années qui ne sont plus, allez dire à ceux qui nous aiment que nous les payons de retour, que nous aussi, nous les aimons. Il nous est doux de penser que par vous notre esprit pénètre leurs esprits, nos sentiments animent leurs cœurs et nos amours deviennent les leurs.

Nous les suivons, ces pages, avec d'autant plus d'anxiété que, nous le savons, dans les campagnes aussi bien que dans les villes, des perfides, vrais loups recouverts de peaux de brebis, voudraient conquérir vos préférences en faveur de lectures vaines et frivoles, en attendant que, sous prétexte de belle littérature, ils pervertissent vos esprits et corrompent vos cœurs.

C'est une vraie lutte qui devient chaque jour plus vive entre le bien et le mal, entre les publications saines et morales et celles qui

ne le sont plus devenant au lectures. Et dévouement auxquels nous d'apostolat (L'année 190 et à Québec auxquels nous encourage comme une efforcerons d afin qu'elle fices. La Vi sera de nature

Priez, cher et que le suc frères et nos s cution. Priez jours plus d'e qui doit se te notre côté, n prières monte faiseurs, et voi brées à leurs i année. Une f ment que le S

Prions ainsi serrera les lie contre nos en dera nos trava cette bénédic que gage de la

Penser à Jés aimer et posséd



Jésus-Christ et les riches



(Notre gravure)



Les premiers appelés au berceau du divin Roi, ce furent les pauvres, les simples, de vulgaires bergers des environs de Bethléem que les radieuses clartés de la nuit de Noël enveloppent pour nous d'un manteau de divine poésie.

Les riches pourtant ne seront pas exclus des joies de Noël, et pour être les premiers, les pauvres ne sont pas les seuls amis du Dieu fait homme. Le Seigneur n'est-il pas le Dieu du riche comme du pauvre ? Tous deux ne sont-ils pas son œuvre ? N'est-il pas écrit qu'il tient dans ses mains le cœur des puissants ? Et parfois ne fait-il pas une faveur au pauvre, en daignant le prendre dans la poussière pour le mettre au rang des riches, des princes de son peuple ? Il aime donc le riche aussi bien que le pauvre et c'est en Lui précisément que ces deux hommes placés aux extrémités de la fortune se touchent, s'unissent et s'embrassent.

L'étoile de Jacob devait donc luire également pour les favorisés de la fortune.

Ils l'aperçurent, en effet, des profondeurs de l'Orient, les Mages, les riches, les rois, et dociles à l'appel de la grâce, ils se mirent en route pour adorer le glorieux nouveau-né . . .

Les voici arrivés ; ils trouvent le Roi divinement annoncé. Il est pauvre, pauvre ! et, cependant, ô merveille de grâce, ô puissance de foi qui nous jettent dans la stupeur ! ils se prosternent et ils adorent.

Puis, faisant approcher ceux qui portaient leurs riches présents, ils en offrent l'hommage à leur Roi et à leur Dieu, les déposant entre les mains de sa mère, la divine mais pauvre Marie. Le Roi des pauvres les agrée, les grâces d'en Haut tombent sur ces riches fidèles, les merveilles se multiplient autour d'eux et comme les pauvres étaient partis heureux et pleins de joie, ils s'éloignent eux aussi emportant avec le sourire de l'Enfant Dieu les germes de la grâce et de la gloire qui aujourd'hui auréole leur front.

C'est don
entendrons
malheur à v
de la terre,
un agitateu
naire qui pr
pour établir

Non, dès
le verrons p
et ayant ses
mant les ric
les riches sei
mathie, Nic
vertissant Za

Ces faveu
ment ; je n
riche, il lui
qu'il y ait d
dence : « il y
cela revient à
équilibre à la

Lui est le
tous les mon
C'est lui qui
champs sa ric
dit le Psalmis
dire de tous

Le riche es
sément de s'
et ses libéral
favorisé de la
meure avec
heureux ? Im
ment des cho
faire ses aum
pain et de lur

Dieu a mis
son abondanc

(1) Père Caus

C'est donc bien vrai, Jésus qui béatifie les pauvres et que nous entendrons bientôt anathématiser les riches : *Vae vobis divitibus*, malheur à vous, riches ! Jésus qui pour lui-même méprise les biens de la terre, naît, vit et meurt dans l'extrême pauvreté, Jésus n'est pas un agitateur qui vient niveler toutes les conditions, ni un révolutionnaire qui prêche la guerre aux riches, voulant supprimer la richesse pour établir la pauvreté universelle.

Non, dès le berceau Jésus appelle le riche et, durant sa vie, nous le verrons prêchant sans doute la pauvreté, de parole et d'exemple, et ayant ses préférences pour le pauvre, mais aussi estimant et aimant les riches, favorisant de son amitié Lazare, Marthe et Marie, les riches seigneurs de Béthanie, ayant pour disciples Joseph d'Arimathie, Nicodème et autres riches membres du Sanhédrin et convertissant Zachée le publicain enrichi.

Ces faveurs de Jésus accordées à des riches ne m'étonnent nullement ; je m'étonnerais plutôt du contraire, car si Dieu a créé le riche, il lui a de plus donné un beau rôle dans le monde. Il faut qu'il y ait des riches et des pauvres, c'est l'ordre établi par la Providence : « il y aura toujours des pauvres parmi vous » dit le Seigneur, cela revient à dire : il y aura toujours des riches, car c'est pour faire équilibre à la pauvreté que Dieu a mis le riche dans le monde.

Lui est le riche par excellence, il possède la terre avec ses trésors, tous les mondes sont à lui et il est le dispensateur de tous les biens. C'est lui qui donne avec usure à l'oiseau sa pâture et à la fleur des champs sa riche parure. C'est lui qui ouvre la main chaque jour, dit le Psalmiste, pour combler tous les êtres de bénédiction, c'est-à-dire de tous les biens.

Le riche est donc son image sur la terre et sa fonction est précisément de s'épancher aussi, hors de lui même, par ses sollicitudes et ses libéralités. « Y a-t-il rien ici-bas de plus beau que ce mortel favorisé de la fortune sortant, chaque matin, sur le seuil de sa demeure avec des mains pleines de largesses pour chercher des malheureux ? Image vénérée du Père du ciel qui, depuis le commencement des choses, ouvre chaque jour les portes de son éternité pour faire ses aumônes à la terre et lui répartir la mesure nécessaire de pain et de lumières, d'espérances et de bénédictions. » (1)

Dieu a mis le riche dans le monde et l'a fait riche afin que par son abondance, il vienne au secours de l'indigent. Quand il a établi

(1) Père Caussette.

l'inégalité des conditions, il en a corrigé immédiatement le côté pénible : il a fait au riche l'obligation de la réparer en venant au secours du pauvre. Du fidèle accomplissement de ce devoir de l'aumône dépendent la paix et l'harmonie du monde. En remplissant son rôle le riche justifie la Providence de Dieu, en le méprisant, il donne occasion aux hommes de blasphémer cette même Providence.

Quand cette Providence permet des malheurs privés ou des désastres publics, elle laisse et confie au riche le soin de les réparer, et celui-ci sera si bien reconnu pour l'instrument de Dieu qu'on l'appellera spontanément la Providence des malheureux. « Magnifique noblesse, mais qui oblige autant qu'elle honore. Car partout où la richesse oublie de payer sa taxe aux déshérités de ce monde, les calculs de la céleste prévoyance semblent en défaut et à la vue de ce revenu qui ne rentre point au trésor de l'indigent, l'impiété peut s'écrier avec triomphe que Dieu oublie de regarder de ce côté. La plus belle prérogative de la fortune est donc de pouvoir faire adorer le gouvernement temporel de Dieu en ouvrant sa main, ou de le faire blasphémer en la serrant. » (1) FR. C.-M., O. F. M.

(A suivre)



Direction des Fraternités



De la visite



PARLANT des Visiteurs du premier Ordre, Saint François dit dans sa Règle : « Qu'ils visitent et avertissent leurs Frères, les corrigeant avec humilité et charité. » C'est bien là le devoir du Visiteur des Fraternités, il renferme le triple office ; 1° de la Visite dans laquelle il remplit le rôle d'un Père bienveillant ; 2° de la Monition dans laquelle il apparaît comme le Docteur venant instruire les Frères et les Sœurs de leurs devoirs ; 3° enfin de la Correction où nous trouvons le Médecin charitable et

(1) Père Caussette.

prudent qui
amputer, s'il
corps entier.

La visite s
nistres et co
Après les pri
hortation cor
utiles pour as
Visite qui est

Dans la V
registres la F
précédentes e
il prend aussi
dans la locali
avec lequel il
voir le bien d
l'accomplisse
bien à favori
bles et les n

Après cette
lière. Il voit
te à tous de le
transgressions
pénitence que
ils l'ont promi
encouragemen
les au bien de
permettent, le
cela ne manq
les malades.

Le but prin
le déclare Ber
accepter sans
ments et les p

Si on mérite
tice et on doit
est imméritée,
fautes inaperçu
de Dieu. Tout

nt le côté
venant au
oir de l'au-
remplissant
éprisant, il
Providence.
u des désas-
réparer, et
qu'on l'ap-
Magnifique
artout où la
monde, les
à la vue de
mpieté peut
ce côté. La
faire adorer
n, ou de le
). F. M.

prudent qui doit guérir les âmes malades en redressant les abus et amputer, s'il le faut, les membres qui pourraient être nuisibles au corps entier.

La visite sera annoncée aux membres de la Fraternité qui tous, ministres et confrères, seront tenus d'assister à l'assemblée indiquée. Après les prières prescrites au Rituel, le Père Visiteur fera une exhortation conforme à la circonstance et donnera les avis qu'il croira utiles pour assurer le succès de sa mission. Il commence aussitôt la Visite qui est double : l'une générale et l'autre personnelle.

Dans la Visite générale, le Père Visiteur examine les différents registres la Fraternité, se rend compte des ordonnances des visites précédentes et des règlements spéciaux introduits dans la Fraternité ; il prend aussi connaissance des œuvres établies par le Tiers-Ordre dans la localité. Il réunit ensuite le Discrétoire qu'il interroge et avec lequel il délibère sur les affaires qui sont de nature à promouvoir le bien de la Fraternité telles que : le zèle des membres dans l'accomplissement de leur charge, les mesures prises ou à prendre, le bien à favoriser et le mal à extirper. Il visitera encore les immeubles et les meubles appartenant à la Fraternité.

Après cette visite générale, le Visiteur se livre à la visite particulière. Il voit alors chaque Tertiaire en particulier. Il fait rendre compte à tous de la manière dont ils ont observé leur Règle, accuser les transgressions dont ils se sont rendus coupables et il leur impose une pénitence que les Tertiaires doivent recevoir avec soumission comme ils l'ont promis au jour de leur profession. Il ajoute les conseils, les encouragements et fait les observations qu'il juge nécessaires ou utiles au bien des âmes. S'il y a des malades et si ses occupations le permettent, le Père Visiteur pourra leur faire une visite à domicile, cela ne manquera pas de procurer un très bon effet et de consoler les malades.

Le but principal de la visite étant de corriger les abus, comme le déclare Benoît XIII, tous doivent se soumettre avec modestie et accepter sans murmure et même avec reconnaissance les avertissements et les pénitences.

Si on mérite la correction faite, elle n'est alors qu'un acte de justice et on doit se soumettre humblement et généreusement ; si elle est imméritée, on accepte l'humiliation à titre d'expiation pour les fautes inaperçues et comme une bénédiction et une grâce de la part de Dieu. Toutefois si on n'est pas coupable, on peut avec humilité

Ordre, Saint
ils visitent et
eant avec hu-
là le devoir
renferme le
ns laquelle il
lant ; 2^o de la
ait comme le
eurs devoirs ;
charitable et

et respect exposer la vérité, mais sans insister. Ne pas supporter les reproches c'est prouver que l'on ne désire pas sincèrement s'amender. Que les Tertiaires imitent donc leurs Patrons Saint Louis et Sainte Elisabeth. Le roi de France, outre ses confesseurs, avait choisi un ou plusieurs moniteurs ou correcteurs chargés de l'avertir toutes les fois qu'ils verraient en lui quelque chose de répréhensible. D'un autre côté, tout le monde connaît la patience inaltérable avec laquelle la chère Sainte Elisabeth endurait les reproches les plus durs.

Chaque Tertiaire devra aussi faire connaître en toute simplicité et charité mais brièvement, ce qu'il croit être nuisible à la Fraternité et indiquer les moyens qu'il jugerait propres au bien général. Il se gardera bien, dans cette ouverture, de suivre une impulsion purement humaine et encore plus d'obéir à quelque ressentiment personnel.

La Visite se terminera par une assemblée générale de la Fraternité. Dans cette assemblée le Père Visiteur publiera les ordonnances qui auraient été rendues ; il fera les exhortations et monitions jugées nécessaires et prononcera l'exclusion des membres qui auraient mérité ce châtement, depuis la dernière visite, en tenant compte des formalités à observer en pareille matière. Il pourra même chasser de l'Ordre et priver du saint Habit ceux dont la vie aurait été scandaleuse ; c'est en effet aux Supérieurs Majeurs et aux Visiteurs exclusivement que la Règle reconnaît le droit d'expulser de l'Ordre. Enfin on finira par les prières prescrites au Rituel.

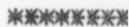
Le Secrétaire dressera ensuite un procès verbal de la Sainte Visite et le fera signer par le Père Visiteur, le Directeur et tous les membres du Discrettoire.

(A suivre)

FR. BERCHMANS MARIE, O. F. M.



Nou



Frédéric a
fidèles. Enf
le volume in
fois. Ce derr
chants. Che
il est la plu
chrétienne au

Toutefois,
nous avons d
légendes et le
arche et des l
Les travaux c
et une scienc
tent au jour t
qu'ils établis
imparfaite pré

Nous voul
Ils y apprend
que et par sui
tront mieux l
faitement. Ils
suscité Franç
ferveur premi

Dans ces tr
retti dans son
chronologique



Nouvelles Petites Fleurs franciscaines



Prélude



ÉJA trois fois, nous avons édifié nos lecteurs, en leur racontant la vie de saint François. Une fois, dans la *Revue*, (années 1894-96,) le R. P. Jean-Baptiste a esquissé cette vie d'après les documents les plus récents. Presque en même temps dans une de nos *Primes*: *la vie de saint François d'Assise*, le R. P.

Frédéric a condensé les vies publiées jusqu'alors à l'usage des fidèles. Enfin, l'année dernière, nous avons donné à nos abonnés le volume inoubliable des *Fioretti* ou *Petites Fleurs de saint François*. Ce dernier ouvrage surtout abonde en traits merveilleux et touchants. Chef-d'œuvre de naïve simplicité et de mysticisme ardent, il est la plus pure expression de l'esprit franciscain et de la foi chrétienne au moyen-Age.

Toutefois, que de traits non moins gracieux à ajouter à tout ce que nous avons déjà publié ! Que de choses édifiantes, surtout dans les légendes et les Vies des premiers compagnons du Séraphique Patriarche et des héros qui, après lui, illustrèrent les débuts de l'Ordre. Les travaux consciencieux faits récemment avec un zèle infatigable et une science incontestée par des hommes de toute religion, mettent au jour un grand nombre de faits nouveaux, en même temps qu'ils établissent l'authenticité de bien des traits qu'une critique imparfaite prétendait révoquer en doute.

Nous voulons faire bénéficier nos lecteurs de ces derniers travaux. Ils y apprendront à connaître Saint François et sa famille séraphique et par suite à les aimer davantage. Par le fait même, ils connaîtront mieux l'Évangile et seront encouragés à le pratiquer plus parfaitement. Ils réaliseront ainsi le but providentiel de Dieu qui a suscité François dans ce monde attiédi et refroidi pour y ranimer la ferveur première et l'esprit évangélique.

Dans ces traits que nous publierons, pas plus que l'auteur des *Fioretti* dans son incomparable ouvrage, nous ne garderons un ordre chronologique : nous ne viserons qu'à l'édification de nos lecteurs,

F. M.

évitant avec soin de reproduire ce qui a déjà paru dans la *Revue* ou dans nos Primes. Nous dirons avec les trois compagnons, auteurs de la Légende de saint François : « Nous n'avons pas redigé tout cela en forme de légendes ; des légendes relatives à la vie de saint François et aux miracles que le Seigneur a opérés par son entremise existent déjà. Il nous a paru préférable de cueillir en quelque sorte dans un délicieux parterre quelques fleurs, selon nous, plus belles et plus parfumées, sans nous mettre par ailleurs, en peine d'écrire une histoire méthodique et suivie, et en laissant, à dessein, de côté beaucoup de choses déjà racontées avec autant de vivacité que d'élégance de style, dans les dites légendes. »

Les sources principales auxquelles nous puiserons seront la Légende des trois compagnons récemment publiée dans son intégrité par deux savants Frères-Mineurs et traduite par M. de Kerval ; le *Speculum perfectionis* ou mirbir de la perfection des Frères-Mineurs, dernièrement réédité par P. Sabatier et surtout la Chronique des xxiv Généraux publiée par nos Pères à Quaracchi.

Au nom de N.-S. JÉSUS-CHRIST crucifié
et de sa mère la très-sainte et immaculée Vierge MARIE
commencent les nouvelles Petites Fleurs de Saint-François.

—o—o—o—

Chapitre i. — Comment il fut révélé par le Seigneur à saint François que ses Frères devaient être appelés « Mineurs. »

Une fois, le bienheureux François dit à ses Frères : « Allez, mes Frères, demander l'aumône ; car, en cette heure dernière, les Frères-Mineurs ont été donnés au monde et ils sont ce peuple béni que le Fils de Dieu a désigné dans l'Evangile par ces paroles : « Ce que vous ferez aux *mineurs* d'entre mes frères vous l'aurez fait à moi-même. » Et, bien que le Seigneur entendit par là tous les pauvres d'esprit, toutefois, d'une manière spéciale, il a prédit, de la sorte, cette religion des Frères-Mineurs qui devait naître dans l'Eglise. » Dans la suite, le saint voulut que l'association de ses disciples s'appelât, en effet, l'Ordre des Frères-Mineurs (1) et il fit inscrire cette dénomination en sa règle.

(1) François, en adoptant cette appellation de *Minores*, Mineurs, s'inspira surtout de l'Evangile. (S. Luc xxii. 26 et ailleurs.)

Chapitre

Véritable
biens du mo
crait l'argent
par ses disc
adroitement,
Un jour, en
l'église de N
du crucifix, c
parti, un Fi
la jeta sur ur
le Frère, voy
humblement
François l
argent ; puis
bord de la f
ceinte du co
fumier d'âne.
donné, et tou
plis de crain
davantage l'a
excréments d
de François l

Chapitre

que d'Asise
L'évêque d
der conseil, le
« La vie que
bas, me semb
« Seigneur, si
pour les défe
querelles et d
naire, l'amour
lons posséder

Chapitre ii. — Comment saint François exérait l'argent.

Véritable ami et imitateur fidèle du Christ, il avait pour tous les biens du monde le plus parfait mépris ; mais par-dessus tout, il exérait l'argent et enseignait à ses Frères, tant par ses exemples que par ses discours, à le fuir comme le démon. Il leur avait appris adroitement, au surplus, à ne pas l'estimer plus que du fumier d'âne. Un jour, en effet, il advint qu'un séculier, qui était venu prier dans l'église de Notre-Dame de la Portioncule, s'avisait de laisser au pied du crucifix, comme offrande, une pièce de monnaie. Lorsqu'il fut parti, un Frère, ayant simplement pris cette pièce avec sa main, la jeta sur une fenêtre. Cela fut rapporté au bienheureux François et le Frère, voyant qu'il avait mal agi, vint aussitôt demander pardon et humblement prosterné s'offrit à recevoir la discipline.

François lui reprocha sévèrement d'avoir touché, de la sorte, cet argent ; puis il lui commanda d'aller prendre avec sa bouche sur le bord de la fenêtre la pièce de monnaie, de la porter hors de l'enceinte du couvent et de la poser, toujours avec sa bouche, sur du fumier d'âne. Le Frère exécuta ponctuellement l'ordre qui lui était donné, et tous ceux qui virent et entendirent ces choses furent remplis de crainte et de terreur. Ils se prirent à dédaigner désormais davantage l'argent, que le bienheureux assimilait, de la sorte, aux excréments d'un vil animal. Chaque jour, au reste, de nouveaux actes de François les excitaient à en concevoir une horreur plus grande.

Chapitre iii. — Comment saint François répondit à l'Evêque d'Assise touchant la Pauvreté.

L'évêque d'Assise, auquel l'homme de Dieu allait souvent demander conseil, le recevait avec bonté. Un jour, cependant, il lui dit : « La vie que vous avez adoptée et qui consiste à ne rien posséder ici-bas, me semble dure et austère à l'excès. » Mais le saint lui repartit : « Seigneur, si nous avions des possessions, il nous faudrait des armes pour les défendre. Les biens et les richesses sont une source de querelles et de procès, qui mettent grandement en souffrance, d'ordinaire, l'amour de Dieu et du prochain, Voilà pourquoi nous ne voulons posséder aucun bien temporel en ce monde. »

TE

Revue ou
ns, auteurs
redigé tout
rie de saint
entremise
quelque sorte
plus belles
ine d'écrire
in, de côté
é que d'élé-

s seront la
ns son inté-
de Kerval ;
Frères-Mi-
Chronique

icifié
e MARIE
-François.

neur à saint
urs. »

« Allez, mes
e, les Frères-
e béni que le
s : « Ce que
ez fait à moi-
s les pauvres
, de la sorte,
ns l'Eglise. »
sciples s'appe-
inscrire cette

ineurs, s'inspira

Chapitre iv. — De l'observance de la pauvreté.

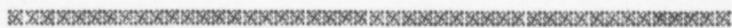
En ce qui concernait les biens, le bienheureux Père enseignait à ses Frères non à en estimer la rareté et le prix, mais à y rechercher la parole de Dieu, non à en examiner la beauté, mais à en tirer profit spirituel et édification. Il voulait, au reste, qu'on n'en eût qu'un petit nombre, qu'on s'en servit en commun et qu'il fussent appropriés aux besoins des Religieux. Les couches et les lits, d'autre part, étaient d'une si grande et si extrême pauvreté, qu'on regardait comme faisant usage de matelas, celui qui, sur la paille où il dormait, avait quelque morceau d'étoffe en guenilles.

Il leur apprenait, en outre, à se construire de misérables demeures, des masures en bois et non en pierre ; il aimait à ce qu'elles fussent bâties sans aucun art et sans aucun ornement. Non seulement il avait en horreur les constructions fastueuses, mais il ne pouvait souffrir l'abondance et le luxe dans le mobilier ; tout ce qui, dans le service de table et dans la vaisselle, rappelait les habitudes mondaines, lui causait du dégoût. Il fallait que tout, sans exception, dans le couvent, criât, en quelque sorte, la pauvreté ; il fallait que tout y proclamât et y chantât bien haut que les Frères étaient sur la terre des pèlerins et des exilés.

(A suivre)



Chronique de la Terre-Sainte



Une école biblique franciscaine. — Il y a quelques années, le ^me P. Louis Lauer, ministre général de Frères-Mineurs, C. O. P. Custode de Terre-Sainte projetèrent la fondation d'une école biblique franciscaine à Jérusalem. Comme certaines difficultés s'opposaient à la réalisation immédiate de ce dessein, ils se contentèrent alors de donner un élan spécial et un plus grand développement aux études bibliques déjà régulièrement établies au couvent de Saint-Sauveur.

L'Ordre S
tife. On sai
Encyclique
les ministres
dans l'espoir
tholique, su
Sacrés, les n
thenticité, c'
nalistes et d
contre leurs
avec lequel i
dès lors, que
de la Sainte l
encore se noi
sienne, et, d
quelle fécond
pour les âmes
la Vérité été
et, dès lors, q
tale et religie

Outre ces
ordre, les Frè
exceptionnell
Livres sacrés.
lieux bénis qu
illustres des d
appartient do
portés les fait

Dans le pa
suite des Alex
surgi dans so
d'apologistes e
passé sous ce

Mais de no
formidable qu
au nom de le
orgueilleux qu

L'Ordre Séraphique entrait ainsi dans les vues du Souverain Pontife. On sait en effet avec quelle insistance Léon XIII, dans son Encyclique *Providentissimus Deus* (1) exhorte les jeunes clercs et tous les ministres de l'Eglise à s'adonner à l'étude des Saintes Ecritures, dans l'espoir qu'il en résultera d'immenses avantages pour la cause catholique, surtout dans nos temps modernes. Lire et relire les Livres Sacrés, les méditer, les interpréter, étudier leur histoire et leur authenticité, c'est se mettre en état de confondre l'arrogance des Rationalistes et des Protestants, c'est se préparer une arme invincible contre leurs attaques, c'est retourner contre eux-mêmes le glaive avec lequel ils prétendent battre en brèche la vérité catholique, et dès lors, quel accroissement de gloire pour Dieu, le premier Auteur de la Sainte Ecriture, et quel gage de prospérité pour l'Eglise ! c'est encore se nourrir de la parole même de Dieu, se l'assimiler, la faire sienne, et, dès lors, quelle source d'éloquence pour l'orateur sacré, quelle fécondité dans les prédications, quels fruits abondants de salut pour les âmes ! c'est enfin rassasier son intelligence des lumières de la Vérité éternelle, exciter dans son cœur le feu de l'amour divin, et, dès lors, quel zèle pour atteindre à la perfection de la vie sacerdotale et religieuse !

Outre ces avantages si appréciables, outre ces motifs de premier ordre, les Frères Mineurs ont eu jusqu'ici et ont encore une raison exceptionnellement importante de se livrer avec ardeur à l'étude des Livres sacrés. Ils sont les gardiens séculaires de la Terre-Sainte, des lieux bénis que Notre-Seigneur, les apôtres et autres personnages illustres des deux Testaments ont sanctifiés de leur présence ; il leur appartient donc de connaître à fond les pages divines où sont rapportés les faits accomplis sur cette terre privilégiée.

Dans le passé, l'Ordre Séraphique n'a pas failli à sa tâche : à la suite des Alexandre de Halès, des Bonaventure, des Duns Scot ont surgi dans son sein une multitude de commentateurs, d'exégètes, d'apologistes et l'on peut dire qu'aucune famille religieuse ne l'a surpassé sous ce rapport.

Mais de nos jours, les Saints Livres ont à subir un assaut plus formidable que jamais : au nom de la science, au nom de la raison, au nom de la critique historique, de nombreux adversaires, plus orgueilleux que savants, se sont dressés devant eux et en ont rejeté

(1) 18 novembre 1893.

avec dédain toute idée de révélation ou d'inspiration divine. A ce nouveau genre d'attaques il faut accommoder ses armes ; Léon XIII lui-même a indiqué la marche à suivre et les écueils à éviter ; et c'est pour répondre à ces besoins nouveaux comme pour rester fidèle à ses traditions, que l'Ordre séraphique aura désormais, à Jérusalem, son collège biblique international, comme il a déjà à Rome son collège international pour les autres branches de la science sacrée.

Le projet, interrompu par la mort du R^me P. Louis Lauer, vient d'être repris et mis à exécution par le R^me P. David Fleming, Vic. général de l'Ordre, dont les travaux, la science et l'amour pour les études bibliques sont au-dessus de toute louange, et que le Souverain Pontife a nommé récemment membre de la Commission spéciale des Etudes bibliques.

Où pouvait-on plus opportunément qu'à Jérusalem établir une œuvre de ce genre ? Il y a, dans cette ville, comme un noyau non seulement de savants ecclésiastiques mais aussi d'érudits laïcs très versés dans les sciences bibliques. On conçoit facilement de quelle utilité leur sont et l'aspect continu des lieux où l'histoire sainte a été vécue, et l'observation quotidienne des mœurs et des usages de ces peuples bibliques qui n'ont presque rien changé à leurs anciennes coutumes, et la facilité de cultiver les langues orientales. De plus, la bibliothèque du couvent franciscain de Saint-Sauveur, sur 12000 volumes, en contient déjà à peu près 6000 relatifs aux Livres Saints et l'on se propose de la compléter dans la suite autant qu'il sera possible.

Il y aura donc désormais à Jérusalem, au couvent de Saint-Sauveur, comme une Faculté d'Ecriture Sainte, où se réuniront un certain nombre de jeunes religieux franciscains de toutes nations, recommandables par leur piété et leurs dispositions intellectuelles, choisis par les Ministres Provinciaux et approuvés par le Ministre Général. Ils y séjourneront le temps nécessaire pour suivre un cours biblique, régulier et complet. Des lecteurs expérimentés leur enseigneront, outre l'Introduction générale et particulière aux Livres Saints et l'Exégèse, d'autres sciences auxiliaires, comme l'Archéologie et la Géographie palestiniennes, les langues bibliques, l'histoire comparée de la Révélation divine et des croyances des anciens peuples orientaux et les études modernes d'Egyptologie et d'Assyriologie ; enfin un cours spécial aura pour objet l'histoire et l'authenticité des sanctuaires de Terre-Sainte, dont les Franciscains sont les gardiens.

Au reste
programm
sent aucun
lement org

Juste :
condannat
ciscains ga
d'appel de
la sentence
mentaires s

C'est grâ
ont pu être
Après la cc
à leur tour
ment un éc
tion judicia

La séanc
jusqu'à six
seul ne par
un représe
couvent gre
de prison ;
mandrite et
semaine ; h
son ; quatre
du couvent

Voilà pot
ensuite les
mois ; onze
faute de tén
damnation.

Pèlerin:
nous en ap

Ce pèlerin
breux qui o
nages haut p
membres de
même envoy

Au reste, les succès obtenus, ces dernières années, à l'aide de ce programme, déjà mis en vigueur au couvent de Saint-Sauveur, ne laissent aucun doute que la nouvelle école biblique, désormais officiellement organisée, ne produise les meilleurs résultats.

(D'après les *Acta Ordinis Minorum.*)

Juste sentence. — Nous annonçons il y a quelque temps, la condamnation des moines grecs auteurs du lâche assaut sur les Franciscains gardiens du Saint Sépulcre le 4 novembre 1901. — La cour d'appel de Beyrouth à laquelle les Grecs en avaient appelé a confirmé la sentence qui les condamne. Voici en outre quelques détails supplémentaires sur cette affaire :

C'est grâce aux Consuls d'Allemagne et d'Italie que les coupables ont pu être traduits devant les tribunaux et qu'ils ont pu être châtiés. Après la comparition des plaignants, en avril et mai 1902, les Grecs à leur tour furent mandés devant le tribunal. Ils cherchèrent vainement un échappatoire, et le 9 juillet fut fixé pour la grande délibération judiciaire.

La séance s'ouvrit à deux heures de l'après-midi ; et se prolongea jusqu'à six heures moins le quart. Des soixante grecs prévenus pas un seul ne parut. Tous les consuls résidant à Jérusalem avaient envoyé un représentant. Pachomius, archimandrite, ancien supérieur du couvent grec de Saint-Jean-au-Jourdain, a été condamné à neuf mois de prison ; Sophronius archimandrite à un mois ; Gérosimos, archimandrite et vice-président du couvent grec de Saint-Sépulcre, à une semaine ; huit moines sont condamnés : trois à quatre mois de prison ; quatre à trois mois ; un à un mois. Basilio, le second drogman du couvent grec, a été condamné à deux semaines.

Voilà pour les ecclésiastiques grecs, prêtres et moines. Viennent ensuite les grecs séculiers : un, condamné à trois mois ; sept, à un mois ; onze, à une semaine. Les autres prévenus ont été acquittés, faute de témoins. La cour d'appel de Beyrouth a maintenu la condamnation.

Pèlerinage national Italien. — Voici les derniers échos que nous en apporte *l'Oriente Serafico*.

Ce pèlerinage est un des plus distingués comme l'un des plus nombreux qui ont visité ces années dernières la Terre-Sainte. Des personnalités haut placées dans l'Eglise, un grand nombre de prêtres, plusieurs membres de la noblesse en faisaient partie. Le Souverain Pontife y avait même envoyé son secrétaire particulier, Monseigneur Rinaldo Angeli.

En tête il y avait, nous l'avons déjà dit, son Eminence le Cardinal Ferrari, Archevêque de Milan. Un Cardinal conduisant un pèlerinage en Terre-Sainte est un fait rare dans l'histoire des Lieux Saints. Son Eminence a conduit elle-même aux Principaux endroits sanctifiés par le passage de Notre-Seigneur, ses 219 pèlerins. Sa dévotion ainsi que celle des distingués ecclésiastiques, membres de la pieuse caravane, édifia beaucoup les gardiens des Saints-Lieux. C'est ainsi par exemple que son Eminence ne craignit pas de se lever la nuit au Saint-Sépulcre pour y chanter les Matines avec les religieux, et qu'à Bethléem, elle passa une nuit entière en prières auprès de la sainte crèche.

Partout les Pères de Terre-Sainte se sont dévoués pour être utiles et agréables aux pèlerins. Et au dire de *l'Oriente Sérafico*, une des fortes impressions rapportées par les visiteurs des Lieux-Saints c'est la conviction expérimentale de l'extrême utilité de l'œuvre française en Terre-Sainte.



Nouvelles de Rome



Fêtes de Léon XIII à Carpineto. — Les fêtes jubilaires en l'honneur de Léon XIII, célébrées dans son pays natal, à Carpineto, ont duré plusieurs jours ; elles ont été splendides. Les habitants de Carpineto se sont montrés les dignes compatriotes et les enfants reconnaissants du glorieux Pontife qui naquit parmi eux à la vie du temps et à la vie de la grâce. C'est le 1^{er} octobre, que commençait la série de fêtes religieuses et profanes qui devraient se succéder dans la modeste cité pendant cinq jours. Le mercredi 1^{er} octobre, réception solennelle de Mgr Adami, archevêque de Césarée, qui venait présider les divines solennités. Le jeudi, ascension du mont Carpi, où, par les soins de Léon XIII, un aqueduc prend la source abondante qui vient jaillir sur les places de Carpineto ; un temps horrible a contrarié cette partie du programme. Le vendredi, bénédiction de l'église Saint-Sébastien qui tombait en ruines, et qui, grâce à la munificence du Souverain

Pontife, a
née la pl
saint Fran
de syndic
la famille
l'église de
sermon re
laisse déjà

Le Con
la ville po
monument
de ce Por
assistait à
première p

Enfin d
dans une
chants har
a manqué.
les poésies
Pofi, avec l
de l'Ordre
la catholici
Le récit de
plus douces

Pendant
petite ville
6 octobre
Conseil, qui
Marianna et
Joachim Pe
de mai dern
ment. Mari
Elle a élevé
entière a vo
cée la veill
canon.

Le lenden
une foule é
même elle re

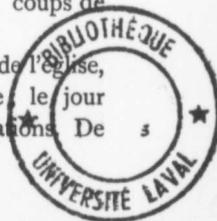
Pontife, a été splendidement restaurée. Le samedi a été la journée la plus complète ; c'était la fête de notre séraphique Père, et saint François d'Assise est un des Patrons de Carpineto. Les fonctions de syndic apostolique des Frères Mineurs sont héréditaires dans la famille Pecci ; la fête fut naturellement solennisée à Saint-Pierre, l'église des Frères-Mineurs : Messe solennelle, Vêpres Pontificales, sermon remarquable du P. Léonard de Pofi, jeune franciscain qui laisse déjà entrevoir de grands succès oratoires.

Le Conseil municipal de Carpineto a décidé qu'une des places de la ville porterait le nom de Léon XIII et qu'un arc de triomphe monumental transmettrait aux générations futures le souvenir glorieux de ce Pontife. A trois heures de l'après-midi, une foule immense assistait à l'inauguration de cette place, et Mgr Adami bénissait la première pierre de l'arc de triomphe.

Enfin dans la soirée, séance académique des plus intéressantes dans une des salles du palais Pecci. Musique de grands maîtres, chants harmonieux, morceaux littéraires en prose et en vers, rien n'y a manqué. *L'Osservatore Romano* signale parmi ceux qui ont déclamé les poésies les plus applaudies les PP. Albert de Lana, et Joseph de Pofi, avec les FF. Bienvenu d'Alatri, et Bientevent de Castro, tous de l'Ordre des Frères-Mineurs. Nous ne pensons pas que dans toute la catholicité il y ait eu des fêtes comparables à celles de Carpineto. Le récit de ces solennités a dû apporter au cœur de Léon XIII les plus douces consolations.

Pendant que Carpineto fêtait le jubilé du Souverain Pontife, la petite ville de Cori fêtait le centenaire de Marianna Moroni, née le 6 octobre 1802. Élevée à Cori même, dans le monastère du Bon-Conseil, qui avait pour supérieure la tante maternelle de Léon XIII, Marianna eut plusieurs fois l'occasion de porter entre ses bras le petit Joachim Pecci ; c'est ce qu'elle rappelait à l'auguste Pontife, au mois de mai dernier, dans une audience privée qu'il lui accorda paternellement. Marianna Moroni a été une épouse et une mère exemplaire : Elle a élevé sa nombreuse famille dans la crainte de Dieu. La ville entière a voulu participer à la fête de son centenaire ; elle fut annoncée la veille au son de toutes les cloches, et par cent un coups de canon.

Le lendemain, messe solennelle et *Te Deum* ; au sortir de l'église, une foule énorme vint baiser la main de la bonne vieille. Le jour même elle recevait de Léon XIII un télégramme de félicitations. De



le Cardinal
pèlerinage
saints. Son
sanctifiés
votion ainsi
ieuse cara-
ainsi par ex-
it au Saint-
qu'à Beth-
inte crèche.
r être utiles
o, une des
Saints c'est
franciscaine



fêtes jubi-
es dans son
ours ; elles
eto se sont
aissants du
et à la vie
es fêtes reli-
odeste cité
olennelle de
les divines
es soins de
nt jaillir sur
te partie du
ébastien qui
Souverain

même que le Souverain Pontife, Marianna Moroni possède le plein usage de ses facultés intellectuelles et jouit d'une excellente santé.

Couronnement d'une image miraculeuse. — Le 19 octobre, en vertu d'un décret du chapitre du Vatican, le cardinal Satolli, couronnait, à Saint-Jean-de-Latran, l'image miraculeuse de la Vierge Marie, connue sous le nom de *Notre Avocate*. Déjà en 1679, cette image vénérée avait reçu la couronne d'or, mais elle en fut dépouillée en 1792, pendant que les troupes de la Révolution française occupaient la capitale du monde chrétien.

La voûte intérieure de Saint-Jean de Latran. — Les travaux de réparation se poursuivent avec activité ; le Cardinal Satolli lui-même les surveille de près, et l'on peut espérer que la basilique complètement restaurée et embellie, sera offerte en hommage au Saint Père, à la fin de l'année jubilaire. Les Tertiaires, on le sait, ont pris à leurs frais la restauration de la voûte intérieure ; de nombreux prêtres du Tiers-Ordre ont offert, dans ce but, l'aumône d'une ou de plusieurs messes.



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE



Chapitre Général. — Dans une lettre encyclique adressée à tout l'Ordre des Frères Mineurs, le R^m Père David Fleming, Vicaire Général, annonce qu'il a obtenu de Sa Sainteté Léon XIII, Protecteur insigne de l'Ordre, la faculté de convoquer le Chapitre Général pour l'année 1903 en la vigile de la Pentecôte, conformément à la Règle. Tous les Ministres Provinciaux au nombre de cent environ y sont invités. Ce sera le premier Chapitre Général qui se tiendra et la première élection qui se fera après le rétablissement de l'union dans l'ordre des Frères-Mineurs. Le regretté Père Lauer avait, en effet, été nommé directement par le Saint Siège à l'occasion

de ce grand importance que tout l'Ordre de recommander les Ordres fran

Après la fin de la mission religieuse des enfants de

de sales va-

Bismarck

avait forgées

Guillaume

chancelier d

Le 4 sept

le R. P. Ca

tion sacerdo

Par ordre

vénérable ju

avec un Ch

on lit cette

« L'Emper

Cassien, O. A

Les Fran

miers siècles

semence de ch

Missionnaire

cette parole.

en Chine : se

lors le nomb

sensiblement,

tique de l'Al

maisons en E

née 1902, 42

Chine, 6 pour

3 pour Madag

Une Fran

bien, dans sa

ture, a décerr

ède le plein
nte santé.

Le 19 octo-
linal Satolli,
de la Vierge
1679, cette
it dépouillée
nçaise occu-

1. — Les tra-
dinal Satolli
la basilique
ommage au
n le sait, ont
e nombreux
d'une ou de

de ce grand acte de l'union. Ce Chapitre sera donc d'une très grande importance, par les questions qui y seront traitées et les résultats que tout l'Ordre en attend : il est comparé par plusieurs au fameux *Chapitre des nattes*. Des à présent, le R^me Père Vicaire Général en recommande les opérations aux prières des membres des trois Ordres franciscains.

Après la persécution. — Bismarck, qui déclencha la persécution religieuse en Allemagne, avait une haine spéciale pour les enfants de saint François qu'il appelait, dans un accès de colère, de sales va-nu-pieds.

Bismarck est tombé en disgrâce ; il a vu briser les chaînes qu'il avait forgées à l'Église catholique.

Guillaume II honore en ce moment ces « va-nu-pieds » que le chancelier de fer insultait.

Le 4 septembre, en effet, au couvent de Munster, en Westphalie, le R. P. Cassien, des Frères-Mineurs, célébrait ses noces d'ordination sacerdotale.

Par ordre de l'empereur, le gouverneur de la Province remit au vénérable jubilaire une croix en ébène, ornée de pierres précieuses, avec un Christ en argent repoussé au marteau. Au dos de la croix on lit cette inscription :

« *L'Empereur-roi Guillaume II d'Allemagne, au vénérable Frère Cassien, O. F. M., gracieux souvenir.* » (*Revue franciscaine.*)

Les Franciscaines Missionnaires de Marie. — Dans les premiers siècles de l'Église, on disait : *Le sang des martyrs est une semence de chrétiens*. Le jeune et florissant Institut des Franciscaines Missionnaires semble exprimer, dix-huit siècles plus tard, la vérité de cette parole. Il y a deux ans à peine, il recevait le baptême du sang en Chine : sept de ses filles cueillaient la palme du martyre. Depuis lors le nombre des religieuses, déjà fort considérable, s'est accru très sensiblement, et leurs œuvres se sont multipliées. D'après une statistique de *l'Almanach des Missions Franciscaines*, l'Institut compte 37 maisons en Europe, et 34 dans les missions étrangères. Durant l'année 1902, 42 religieuses sont parties pour les missions : 25 pour la Chine, 6 pour la Mozambique, 5 pour le Canada, 3 pour le Japon et 3 pour Madagascar.

Une Franciscaine décorée. — La Société d'encouragement au bien, dans sa séance solennelle présidée par le ministre de l'agriculture, a décerné une récompense à une religieuse franciscaine, Sœur



ne

liques adres-
le R^me Père
qu'il a ob-
teur insigne
énéral pour
à la Règle.
environ y
i se tiendra
ssement de
Père Lauer
à l'occasion

Marie du Cœur de Jésus, supérieure de l'Œuvre des petites filles mendiantes, à Paris. Le compte-rendu de la séance formule ainsi le motif de la récompense : « Sœur Marie est une de ces saintes filles qui travaillent sans relâche et avec un dévouement admirable pour l'humanité. . . Son œuvre a pour but de recueillir et d'élever gratuitement les petites filles, de quatre à douze ans, que la mendicité ou l'abandon exposent dans les rues aux dangers les plus redoutables pour leur moralité. » La religieuse a été acclamée par l'assistance.

CANADA

Saint-Joseph de Lévis. — En septembre dernier eut lieu la visite canonique de notre Fraternité par un Père du couvent de Québec. Tous les Tertiaires suivirent ces pieux exercices avec assiduité ; il n'y eut pas de prise d'habit ni de réception durant ce Triduum, elles furent remises au mois de novembre,

Cette cérémonie vient d'avoir lieu le 19 de ce mois, fête de sainte Elisabeth.

Le Rév. Père a bien voulu revenir la présider lui-même ; il y eut messe solennelle, chant de circonstance, assistance nombreuse et sermon par le Rev. Père ; puis la prise d'habit et la réception. La bénédiction du Très Saint Sacrement termina cette touchante cérémonie. Au cours de cette visite, le Rév. Père a rétabli la Fraternité des hommes qui n'existait plus, elle est sous le même vocable (saint Joseph) que celui sous lequel elle fut érigée en 1891. Sr. Secrétaire.

Saint-Chrysostôme. — Du 23 au 26 de novembre, nous avons eu la visite canonique de notre Fraternité par un Père Franciscain de Montréal. Tous les Tertiaires et un bon nombre de fidèles ont suivi ces pieux exercices avec une grande assiduité. Dans les réunions, le P. Visiteur nous a rappelé notre règlement de vie et nous avons appris à estimer davantage l'insigne faveur que Dieu nous a accordée, en nous appelant dans le Tiers-Ordre, qui est un puissant moyen de sanctification.

Nous devons donc correspondre à la grâce de Dieu, en prenant pour résolution de suivre notre Séraphique Père saint François dans les voies de la prière, de la pénitence et de la charité afin de gagner beaucoup d'âmes à Jésus-Christ qui était tout pour lui. La sainte visite s'est terminée par la prise d'habit de 20 Novices et la profession de 10 nouveaux tertiaires qui attendaient ce moment béni avec

un grand d
Avant de te
les plus em
teur qui n'é

Saint-Jo
voir la Visit
dans la Frat
des femmes,

« Au cours
la bonne vol
plus grand n
dans les mer
dévouement
qu'il y a pour

Se bien pé
et toute la vi
faisant le bier

Notre fête
lennité toute
Ordre est l'in
chrétienne. C

la famille de s
Nous comp
ces, chez les f

Que Dieu s



Chez les

~~~~~  
**L**A seconde  
cérémonie  
Mgr Bégin  
sainte Elisabet  
res que séculièr

petites filles  
formule ainsi le  
saintes filles  
mirable pour  
lever gratuite-  
mendicité ou  
s redoutables  
l'assistance.

eut lieu la  
du couvent de  
exercices avec  
tion durant ce

fête de sainte

ême ; il y eut  
breuse et ser-  
ion. La béné-  
te cérémonie.  
nité des hom-  
(saint Joseph)  
ecrétaire.

e, nous avons  
Franciscain  
de fidèles ont  
Dans les réu-  
e vie et nous  
Dieu nous a  
st un puissant

1, en prenant  
François dans  
fin de gagner  
i. La sainte  
s et la profes-  
ent béni avec

un grand désir. Salut du très Saint Sacrement, Bénédiction Papale. Avant de terminer ces lignes nous devons offrir nos remerciements les plus empressés à notre bon P. Visiteur et à notre dévoué Directeur qui n'épargne rien pour le succès du Tiers-Ordre,

Sr. Secrétaire.

**Saint-Jean Chrysostome, Lévis.** — Nous venons de recevoir la Visite Canonique du Rév. Père. Il a trouvé à son arrivée, dans la Fraternité des hommes, 30 profès, 13 novices, et dans celle des femmes, 70 professes et 30 novices, soit 143 membres en tout.

« Au cours de la Visite, dit le Rév. Père, j'ai constaté avec plaisir la bonne volonté des Tertiaires, les efforts généreux accomplis par le plus grand nombre, et tout particulièrement le maintien de la ferveur dans les membres des Discrétoires, dont le zèle seconde si bien le dévouement du Directeur. . . J'ai cru devoir insister sur l'importance qu'il y a pour les Tertiaires de se bien pénétrer de *l'esprit* de la règle. »

Se bien pénétrer de *l'esprit* de la règle devra prendre toute l'année et toute la vie. Nous pouvons dire que le Père Visiteur a passé en faisant le bien.

Notre fête de l'Immaculée Conception a été célébrée avec une solennité toute particulière. Un bon nombre ont compris que le Tiers-Ordre est l'institution par excellence pour former les âmes à la vie chrétienne. Quatre-vingts nouveaux membres sont venus augmenter la famille de saint François.

Nous comptons maintenant chez les hommes 44 profès, 33 novices, chez les femmes 86 professes, 60 novices.

Que Dieu soit béni !

Fr. C. Supérieur.



## Chez les Franciscaines Missionnaires de Marie

### A QUÉBEC

La seconde moitié du mois de novembre y a été marquée par deux cérémonies touchantes, présidées toutes deux par sa Grandeur Mgr Bégin. La première eut lieu le 19 novembre, fête de la chère sainte Elisabeth, patronne des Tertiaires Franciscaines tant Régulières que séculières. Ce jour-là, 12 postulantes sollicitaient la faveur de

revêtir le saint habit de l'Institut. S'inspirant de la fête du jour le R. P. Berchmans Marie O. F. M. montra, dans le sermon de circonstance, le culte d'Elisabeth pour l'habit franciscain et les efforts continus qu'elle fit pour se revêtir de l'esprit de son Séraphique Père, surnommé le catholique et l'apostolique, le pauvre et l'humble par excellence, traçant ainsi la ligne de conduite de ces futures Franciscaines. Le Père termina en demandant à Sainte Elisabeth de conserver en tous les enfants de Saint François le véritable esprit franciscain, de prendre en pitié les 50 Instituts de Franciscaines Régulières qui sur le sol de France souffrent la persécution et de développer l'élément franciscain sur le sol canadien.

La seconde cérémonie se passait le 23 novembre. Elle avait été annoncée par la voix de la presse : « Pour la première fois en ce pays aura lieu dimanche dans la chapelle des Franciscaines Missionnaires une cérémonie de départ qui reproduira exactement celles qui se font au Séminaire des Missions Etrangères de Paris. » C'était un départ de trois canadiennes pour les missions périlleuses de la Chine.

A trois heures et demie précises, Mgr Bégin précédé d'un nombreux clergé faisait son entrée dans l'Eglise au chant du Magnificat. Les Sœurs Missionnaires occupaient des sièges en avant du chœur tandis que leurs parents étaient au premier rang parmi les fidèles. La cérémonie commença par la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement. Après quoi Monseigneur prononça une allocution admirable, appropriée à la circonstance. Citons en seulement quelques phrases : « Demain commencera votre vie de Missionnaires. A l'exemple des Récollets qui vinrent à Québec au début de la Colonie ; à l'exemple de la Mère de l'Incarnation, des religieuses Hospitalières et de tant d'autres qui partirent du beau pays de France pour venir en cette contrée, travailler à la vigne du Seigneur, vous partirez pour des pays lointains et ce que vos illustres devanciers ont fait, il y a deux siècles, vous le ferez demain en quittant votre pays pour aller faire connaître Jésus-Christ et faire aimer Marie des populations de la Chine. Missionnaires de Marie vous irez, soutenues par la foi vive, l'espérance ferme et l'ardente charité de votre Mère, supporter les douloureuses circonstances qui ne manqueront pas de traverser votre vie apostolique. »

L'allocution terminée, les trois missionnaires s'approchèrent de Sa Grandeur, qui les bénit ; après quoi elles reçurent les adieux de leurs compagnes et de leurs parents. Comment peindre les émotions

CI  
qui étreigt  
du baisem  
les parente  
leurs larm  
ajoutaient  
porter ici

Les Missi  
destination  
joignons nos  
geuses enfan

ête du jour le  
on de circons-  
efforts continus  
Père, surnom-  
e par excellen-  
nciscaines. Le  
server en tous  
ain, de pren-  
res qui sur le  
per l'élément

qui étreignirent le cœur des témoins de la scène, si simple pourtant, du baisement des pieds fait par les religieuses de la communauté et les parentes des missionnaires. Les assistants ne pouvaient retenir leurs larmes. Les paroles du chant du départ entonné à ce moment ajoutaient encore au poignant de la cérémonie. Qu'il suffise d'en rapporter ici quelques vers choisis au hasard :

« Partez mes Sœurs, adieu pour cette vie :  
Portez au loin le nom de notre Dieu ;  
Nous nous retrouverons un jour dans la patrie,  
Adieu, mes Sœurs, adieu !

Vous souffrirez et votre vie entière  
S'écoulera dans de rudes labeurs  
Peut-être aussi tout le sang de vos veines  
Sera versé ; vos pieds, ces pieds si beaux  
Peut-être un jour seront chargés de chaînes  
Et vos corps livrés aux bourreaux !

.....  
Partez, partez, car les nôtres succombent  
Ne faut-il pas remplacer ceux qui tombent  
Allez, mes Sœurs, partager leur victoire  
Suivez toujours les traces de leurs pas.  
Dieu vous appelle, et du sein de la gloire  
Nos Martyres vous tendent leurs bras.

..... Parmi nous il n'est point de cœur lâche  
A son appel, oui, nous obéirons.  
Nous braverons et la cangue et la hache  
Et s'il faut mourir, nous mourrons.

..... O Dieu Jésus, notre Roi, notre Maître  
Protégez-nous, veillez sur notre sort  
A vous nos cœurs, notre sang, tout notre être  
A vous à la vie, à la mort !

..... Toi qui portas sur la terre païenne  
L'Enfant Jésus, l'objet de nos amours,  
Guide nos Sœurs, leur famille est la tienne  
Montre-toi leur Mère toujours.

..... O saint François ! O Père Séraphique  
Garde les bien, garde les dans ton cœur  
Et donne leur l'esprit évangélique  
De tes Enfants chers au Seigneur. »

Les Missionnaires partirent le lendemain, pour n'arriver à leur destination qu'au moment où nos lecteurs liront ces lignes. Nous joignons nos bons souhaits et nos vœux à tous ceux dont ces courageuses enfants ont été comblées.

Elle avait été  
ois en ce pays  
Missionnaires  
celles qui se  
C'était un dé-  
de la Chine.  
lé d'un nom-  
u Magnificat.  
nt du chœur  
es fidèles. La  
du Très Saint  
ution admira-  
quelques phra-  
s. A l'exem-  
a Colonie ; à  
Hospitalières  
ce pour venir  
partirez pour  
nt fait, il y a  
ys pour aller  
opulations de  
es par la foi  
ère, supporter  
s de traverser

chèrent de Sa  
lieux de leurs  
les émotions



## La Fraternité Saint-Sauveur de Québec



DANS son numéro de décembre 1901, la *Revue du Tiers-Ordre* a communiqué à ses lecteurs le bref que Sa Sainteté Léon XIII avait signé, le 7 septembre précédent, ainsi que la nouvelle concession d'indulgences faite alors aux Tertiaires.

Ce document était vivement désiré. Voilà pourquoi, dès le mois de janvier de l'année 1902, notre Fraternité a fait imprimer un catalogue complet de ces indulgences. Revêtu des autorisations requises, et d'un format semblable à celui du *Manuel*, ce petit livret a été distribué à nos Tertiaires qui l'ont reçu avec bonheur. Chaque membre de notre Fraternité a donc en sa possession ce trésor spirituel si riche, et valable à perpétuité. Nous avons raison de croire qu'il sera mis fidèlement à contribution pour l'avantage des vivants et des morts.

Dans sa belle chapelle de Notre-Dame de Lourdes, la Fraternité de Saint-Sauveur a le privilège d'avoir chaque année les exercices des Quarante-Heures. Rien ne manque à la solennité des Offices publics. Mais ce qu'il est bon de constater, c'est l'efficacité de l'organisation pour l'adoration du Très Saint Sacrement. Les Sœurs durant le jour, et les Frères durant la nuit, se réunissent par sections et se succèdent d'heure en heure. La récitation du rosaire, accompagnée de la méditation des mystères, et quelques autres prières, mettent la vie dans ces réunions, tout en laissant un temps considérable à la dévotion privée. Le Dieu-Hostie voit toujours à ses pieds un grand nombre d'adorateurs; et l'on se dit: les Quarante-Heures se font avec piété.

Faut-il mentionner l'heureuse influence produite par les Tertiaires le jour de la procession du Très Saint Sacrement par les rues de la ville? Oui, parce que cette bonne impression a été causée par le grand nombre des Tertiaires présents, et plus encore par l'effet du costume qui a été porté avec la modestie et l'esprit de religion qu'il réclame. Cette partie de la procession était non moins imposante qu'édifiante.

Honneur aussi et reconnaissance aux Tertiaires dont le travail a tant contribué, cette année encore, au succès de leur pèlerinage au Cap de la Madeleine. Notre-Dame du Saint-Rosaire a été glorifiée et bien priée. Que cette Bonne Mère daigne toujours nous bénir!

Chaque année, les jours de la sainte Visite sont des jours de bonheur. Et quand le Révérend Père Visiteur est un Père Gardien,

fondateur  
d'autant plus  
de correct  
jamais ass  
onction et  
faut, de tou  
avec soi-m  
à retenir.

A l'occa  
sexe, étran  
blés réguli  
a atteint la  
plus intime  
facilitera la  
à entrer n  
probableme  
capital.

Depuis l  
considéabl  
nité, en tou  
Si tous les  
cependant l  
désirer pou  
ne sera surp  
Patrice Lac  
gion était le  
bon esprit  
que le repr  
dant sa vie!  
tunique, d'a  
Qu'il repose

Voici que  
1901 jusqu'à

Frères.  
Sœurs.

Total :

(1) Elle est

fondateur du Couvent des Frères Mineurs, à Québec, cette autorité est d'autant plus appréciée. La pauvre nature déchue a toujours besoin de correctif et de stimulant; le Tiers Ordre de la Pénitence n'est jamais assez compris. Nos Tertiaires n'oublieront pas avec quelle onction et avec quel accent de conviction il leur a été démontré qu'il faut, de toute nécessité, avoir la paix avec Dieu, avec le prochain et avec soi-même. Est-ce que tout n'est pas là? en trois mots si faciles à retenir.

A l'occasion de la Sainte Visite, il a été réglé que les personnes du sexe, étrangères au Tiers-Ordre, ne seront plus admises à nos assemblées régulières, et qu'aucun membre n'entrera dans la Fraternité s'il a atteint la soixantaine. Nos assemblées revêtiront donc un caractère plus intime de famille. D'un autre côté, l'exclusion de la décrépitude facilitera la formation des sujets. Le besoin de voir pour se décider à entrer n'étant pas satisfait, le nombre des adhésions diminuera probablement. Quant à la qualité, elle y gagnera; c'est le point capital.

Depuis la Sainte Visite de 1901, le nombre de nos défunts a été considérable; 2 Frères et 22 Sœurs: 24 membres de notre Fraternité, en tout, sont partis, mais pour un monde meilleur, espérons-le. Si tous les Tertiaires ne sont pas, hélas! des chrétiens modèles, cependant la liste ci-incluse (1) rappelle d'édifiants souvenirs, et fait désirer pour soi-même de mourir de cette mort des Justes. Personne ne sera surpris, si, entre autres, je mentionne ce bon Monsieur Joseph Patrice Lachance. Il était bien ce juste qui vit de la foi. La religion était le mobile de toute sa conduite. De là, cette droiture et ce bon esprit en tout et partout. Pour lui, le Prêtre n'était pas autre que le représentant de Dieu. Ses Frères, comme il les édifiait pendant sa vie! après leur mort, il n'a jamais manqué de revêtir sa tunique, d'assister à leur service, et de faire la sainte communion. Qu'il repose en paix!

Voici quelle a été la marche de la Fraternité depuis le 5 Octobre 1901 jusqu'à l'issue de la dernière Visite, le 5 Octobre 1902.

|              | VÊTURES | PROFESSIONS | DÉCÈS |
|--------------|---------|-------------|-------|
| Frères.....  | 9.....  | 9.....      | 2     |
| Sœurs.....   | 67..... | 49.....     | 22    |
| Total :..... | 76..... | 58.....     | 24    |

(1) Elle est placée en tête de la Nécrologie. (N. d. I. R.)

La Fraternité Saint-Sauveur comptait, le 6 Octobre 1902,

|             | NOVICES | PROFÈS |
|-------------|---------|--------|
| Frères..... | 14..... | 203    |
| Sœurs.....  | 78..... | 744    |

Total : ..... 92 ..... 947

Total des Frères et Sœurs, novices et profès : 1039.

Daigne le Séraphique Père saint François nous aider à rendre les vertus de nos Tertiaires plus admirables que le nombre de nos membres!

PÈRE LAUZON O. M. I. DIRECTEUR.



## Les Missions franciscaines



vicariat du Chang-tong oriental. — Les nouvelles de cette mission, confiée aux Frères-Mineurs de France, sont excellentes. La moisson est à la fois abondante et prospère; un seul missionnaire, par exemple, a charge de deux mille vieux chrétiens et de dix mille catéchumènes disséminés en plus de deux cents villages. Heureusement le nombre des ouvriers augmente peu à peu; naguère encore, le R. P. Wilfrid, de notre Province de France, s'embarquait à Marseille pour le Chang-tong.

Nous choisissons quelques passages intéressants dans les lettres de nos missionnaires :

« Nous avons eu la flotte française, écrit le R. P. Henri. Elle était composée de huit navires de guerre qui ont laissé à l'hôpital un contingent d'une trentaine de malades. Six sont morts des fièvres, de la gale ou du choléra...

Je l'ai vu de près, le terrible fléau, et touché de mes mains. Le bon Dieu m'a gardé. Il s'est contenté d'une seule victime, une Sœur Franciscaine Missionnaire de Marie, qui a pris le mal au contact des cholériques.

Il reste encore trois matelots. Reverront-ils la France?

Le passage de l'escadre nous a mis en rapport avec les amiraux Marchal et Beil, les officiers et les soldats. La Mission a fait son

devoir. J  
raux pour  
dix-sept co

Il y a q  
pour y dir  
reur. Tou

Reçu p  
les armes,  
Après l

*Deum.* P  
hommage

Je vouc  
aurait bea

Le R.  
vicariat du  
viennent  
(domestiq

Arrivé c  
perge les  
ou trois p  
téchistes d  
soin, va v  
mariage, e

Cela fai  
et demie,  
enfants ot  
A trois he  
vieillards,  
savent pas

Pendant  
païens ou

Tel est l  
pose un pe  
adultes; s  
le salut du

Le temp  
pour le mi  
qui vient e  
catéchumè

devoir. J'ai accompagné Mgr Césaire à bord des deux vaisseaux amiraux pour rendre la visite qui avait été faite. En l'honneur de l'évêque, dix-sept coups de canon ont été tirés sur chaque navire. . .

Il y a quelques jours j'étais mandé à bord d'un vaisseau autrichien pour y dire la sainte messe, à l'occasion d'une fête de S. M. l'Empereur. Tout l'état-major était là en grand uniforme.

Reçu par le commandant, les officiers et les médecins qui portent les armes, je suis conduit à l'autel.

Après la messe, le commandant m'a demandé d'entonner le *Te Deum*. Pendant ce temps on tire du canon. J'étais heureux de cet hommage rendu au Dieu des armées. . .

Je voudrais avoir le temps de vous raconter autre chose ; il y aurait beaucoup à dire ; mais impossible pour le moment. . . »

Le R. P. Louis nous apprend la manière de faire mission dans le vicariat du Chang-tong oriental : « . . . Le jour indiqué, les chrétiens viennent avec trois ânes ou mules chercher le Père, son *siencheng* (domestique) et ses bagages.

Arrivé dans la chrétienté, le Père fait une visite à la chapelle, asperge les chrétiens d'eau bénite et reçoit leurs salutations. Les deux ou trois premiers jours, le Missionnaire fait connaissance avec les catéchistes de l'endroit, leur demande les renseignements dont il a besoin, va voir les malades, supplée aux cérémonies du baptême, du mariage, etc., etc.

Cela fait, la mission proprement dite commence. A quatre heures et demie, Sainte Messe, Instruction. A huit heures, catéchisme aux enfants ou aux nouveaux catéchumènes. A dix heures, confession. A trois heures du soir, examen du catéchisme : enfants, jeunes gens, vieillards, hommes, femmes, tous doivent passer cet examen ; s'ils ne savent pas suffisamment, ils ne sont pas admis à la confession.

Pendant les temps libres, le Père dit quelques bonnes paroles aux païens ou aux catéchumènes qui viennent le visiter.

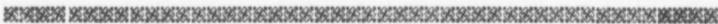
Tel est le programme de chaque journée. Le dimanche on se repose un peu : ce jour-là ont lieu les baptêmes des enfants ou des adultes ; si la chrétienté a une chapelle convenable, on donne aussi le salut du Très Saint Sacrement.

Le temps de la mission est un peu fatigant, mais bien consolant pour le missionnaire. Souvent l'oratoire est trop petit pour la foule qui vient entendre la parole de Dieu. Parfois il arrive de très loin des catéchumènes pleins de foi, qui demandent à grands cris le baptême. »



## LES ANCIENS RÉCOLLETS

### AU CANADA



avec la livraison de décembre 1902, nous avons terminé les articles édités dans notre « Revue » par Monsieur l'abbé Casgrain. La lecture de ces pages écrites avec autant d'exactitude que d'élégance par l'éminent historien a fait le charme de nos amis pendant près de deux ans, et tous regrettent avec nous que le travail de Monsieur l'abbé Casgrain s'arrête avec la première expulsion des Récollets par les Anglais.

Après avoir exprimé notre gratitude et celle de nos lecteurs à l'écrivain distingué, si affectionné aux anciens Récollets, dont il connaît parfaitement l'histoire, et à leurs descendants actuels les Franciscains, nous nous efforcerons de continuer, bien imparfaitement, sans doute, l'œuvre commencée.

Ce n'est pas une histoire proprement dite des Récollets que nous offrons à nos lecteurs, mais une série de pages détachées qui seront comme les Fioretti du Canada et serviront de matériaux pour la continuation de cette œuvre historique qui reste à faire.

Nous trouverons dans les œuvres éditées (1) de Monsieur Casgrain plus d'une belle page, répondant à notre dessein, que nous reproduirons. L'article d'aujourd'hui nous ramène une dernière fois en arrière à la première période de l'histoire franciscaine au Canada, pour étudier la part prise par les Récollets, dès les débuts de la colonie, à l'instruction populaire ; nous l'empruntons au « Bulletin des recherches historiques, » (décembre 1902) ; nous remercions l'auteur de cet article du travail consciencieux qu'il a fait à la gloire de nos Pères.

#### Où et quand a été ouverte la première école au Canada ?

Personne n'ignore que les premiers missionnaires de la Nouvelle-France furent des Récollets. Partis de Honfleur le 24 avril 1615, ils

(1) Les articles publiés dans la Revue étaient inédits.

arrivèrent  
l'œuvre et  
cœurs incu  
En 1625,  
fils de saint  
et leurs pei  
même. Un  
par conséq  
leurs effort  
succès heu  
des Kertk,  
de proie su  
peut un lio  
lets durent  
un apostola  
à regret. Sa  
la gloire d  
mérite d'av  
d'avoir arro  
oui, tout le

Mais n'y  
miers instit  
naires ne tir  
tituteur au  
date à laqu  
écoliers » é  
nous, répon  
tenant des é  
Quand ? dè

Dès la pr  
œuvre impo  
cation, (1) p  
tenait une é  
l'établisseme  
Le Caron a  
il écrivit  
nous allons

(1) Chapitre

arrivèrent à Tadoussac le 25 mai suivant. Aussitôt ils se mirent à l'œuvre et jusques en 1625, seuls ils travaillèrent à défricher les cœurs incultes des Sauvages et y semèrent le bon grain de la foi. En 1625, sur la demande expresse des Récollets eux-mêmes, les fils de saint Ignace vinrent prendre part à leurs travaux, partager et leurs peines et leurs consolations, et, l'espace de deux ans, leur gîte même. Unis par les liens d'une sainte charité, doublement forts par conséquent, les missionnaires virent de bons succès couronner leurs efforts, et l'avenir se dévoilait à eux plus riche encore en succès heureux, lorsque la famine, puis l'Anglais sous les ordres des Kertk, fondirent sur la colonie naissante comme des oiseaux de proie sur une tendre victime. Champlain fut brave : mais que peut un lion sans sa force ? Il fallut capituler, et Jésuites et Récollets durent repasser la mer. On était en juillet 1629. C'était donc un apostolat de quatorze ans que les fils de François interrompaient à regret. Sans doute leur retraite était glorieuse : ils portaient avec la gloire d'avoir été les premiers missionnaires du pays, avec le mérite d'avoir répandu bien loin la bonne semence de l'Évangile, d'avoir arrosé, les premiers, de leur sang généreux le sol canadien ; oui, tout le monde le sait, voilà leurs titres de gloire.

Mais n'y a-t-il que ceux là ? Ne devrait-on pas les appeler les premiers instituteurs du pays ? De 1615 à 1629 ces intrépides missionnaires ne tinrent-ils pas des écoles ? Et pour trouver le premier instituteur au Canada ne peut-on pas remonter au delà de 1632, date à laquelle le P. Lejeune commence à tenir école avec « deux écoliers » écrit-il lui-même ? A ces questions, l'histoire, croyons-nous, répond affirmativement ; car elle nous montre les Récollets tenant des écoles. Où ? à Tadoussac, à Québec, aux Trois-Rivières. Quand ? dès 1616.

Dès la première heure en effet les Récollets se livrèrent à cette œuvre importante. « Dès 1616, lisons-nous dans le *Mémorial de l'éducation*, (1) par le docteur Meilleur, le Frère Pacifique (Duplessis) tenait une école dans le canton où s'assemblaient les Sauvages avant l'établissement de cette ville (Trois Rivières)... En 1618, le Père Le Caron alla s'établir à Tadoussac et le 7 août la même année il écrivit au Provincial de Saint-Denys. Cette lettre, dont nous allons citer un passage, établit clairement ce que nous

(1) Chapitre Ier — Les Récollets.

avons avancé. « Je suis allé à Tadoussac pour assister les barbares de ces lieux, les instruire et administrer les sacrements aux Français... J'aurais eu un grand nombre d'enfants pour les instruire des mystères de Notre Sainte Religion, si j'avais eu de quoi leur donner pour vivre. J'ai montré l'alphabet à quelques-uns qui commencent assez bien à lire et à écrire... C'est ainsi que je me suis occupé à *tenir école ouverte* dans notre maison de Tadoussac, afin d'y attirer les Sauvages et les rendre sociables avec nous, pour les accoutumer à notre façon de vivre... (1) C'est clair, et ces lignes nous font bien voir le moine franciscain s'employant à épeler les lettres de l'alphabet, à diriger la main des petits enfants des bois dans la formation de ces mêmes lettres, et avec un succès surprenant : en moins de deux ans plusieurs de ses jeunes élèves savent lire et écrire et l'heureux instituteur se fait un plaisir d'envoyer des petites lettres écrites par eux à un ami de France. Et que de dévouement, que de peines, que de travaux laissent entrevoir ces quelques mots tombés sans prétention de la plume du missionnaire ! Pour arriver en effet à ces heureux résultats, en si peu de temps, il avait fallu travailler sans relâche pour acquérir au moins quelques connaissances de la langue toujours difficile des Sauvages, il avait fallu vivre de leur vie.

Nous trouvons dans « les Anciens Récollets, » par M. l'abbé Casgrain, (2) une phrase qui résume ce que nous venons de dire en le confirmant : « tandis que le Frère Pacifique Duplessis catéchisait aux Trois-Rivières et le Père d'Olbeau à Québec, le Père Le Caron se dévouait aux Montagnais de Tadoussac. *Il y avait établi une école* où il y enseignait la lecture et l'écriture aux petits Sauvages. Il en faisait part au bienfaiteur des missions, M. Houël de Brouage, en lui envoyant des lettres écrites par ses néophytes sur des feuilles d'écorce. Aujourd'hui quand on pénètre sous la tente de ces mêmes tribus, on trouve, à côté du crucifix et du chapelet, le livre de prière traduit en langue montagnaise. Ces Sauvages savent lire et écrire, après deux siècles et demi d'intervalle, ils transmettent à leurs enfants les leçons du moine franciscain. »

Le Frère Pacifique, premier instituteur aux Trois-Rivières, succomba bientôt aux fatigues inhérentes à sa charge et à l'apostolat. Il

(1) — Citée aussi dans le « Mémorial, etc. »

(2) — « Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte, » publiée par les Frères-Mineurs de Montréal, février 1902

mourut à son âme à ses frères et place ne re compagnon Frère Char M. Charles Canada. » natif de Ro ment, et c truction de longtemps aimé des S nations : le conduite p zèle ; il le mois de se avec le co Français et du nom de qui a pris l avec les au

M. Char était grand ces à la pro ce pays de séminaire. direction, nécessaires naire était missionnaire ment et do la cause de de leur bie noble dess

(1) « Mémorial »

(2) Leclerc

(3) « Hist. »

mourut à Québec le 22 août 1619. Il eut ainsi le bonheur de rendre son âme à Dieu au berceau de son Ordre en Canada, et au milieu de ses frères et des colons, tous très affligés de sa mort. Toutefois sa place ne resta pas vacante. « Le Frère Pacifique Duplessis eut, pour compagnon et successeur dans l'enseignement aux Trois-Rivières, le Frère Charles Langoisseux, surnommé Frère Charles, en mémoire de M. Charles de Boues, le bienfaiteur de la mission des Récollets en Canada. » (1) « La Providence nous avait adressé un jeune garçon, natif de Rouen, nommé Pierre Langoisseux, qui s'était donné librement, et qui depuis trois ans avait servi à nos ministères pour l'instruction de nos Sauvages aux Trois-Rivières ; il nous pressait depuis longtemps de lui donner le saint habit, et comme il était connu et aimé des Sauvages du pays, s'étant fait adopter des chefs de plusieurs nations : le Père Commissaire considéra cette vocation comme une conduite particulière de Dieu, qui voulait favoriser le dessein de notre zèle ; il le reçut donc au noviciat, la cérémonie de vêtue se fit au mois de septembre 1622 en notre église de Notre-Dame des Anges, avec le concours de M. le gouverneur, de tout ce qu'il y avait de Français et d'une multitude de Sauvages. Il fut appelé Frère Charles, du nom de notre premier Père syndic. » (2) Ce frère est le premier qui a pris l'habit religieux en Canada. Il passa en France en 1629 avec les autres Récollets. (3)

M. Charles de Boues, premier syndic des Récollets en Canada, était grand vicaire de Pontoise. Il employait son zèle et ses ressources à la prospérité des missions, surtout de celles des Franciscains en ce pays de la Nouvelle-France. L'idée lui vint d'ouvrir à Québec un séminaire. Il s'en ouvrit aux Récollets et les pria d'en prendre la direction, s'engageant pour sa part à fournir une partie des fonds nécessaires à la construction de l'édifice et à son entretien. Ce séminaire était destiné surtout à l'éducation des Sauvages. Les premiers missionnaires du pays n'écoutant que leur zèle acceptèrent humblement et donnèrent ainsi une preuve de plus de leur dévouement à la cause de la foi et de l'influence française en ce pays. Si la mort de leur bienfaiteur insigne mit obstacle à la pleine réalisation de ce noble dessein, la gloire d'avoir osé tenter l'entreprise leur reste

(1) « Mémoires, etc. » par le Dr Meilleur.

(2) Leclercq — « Premier Etablissement de la foi... » chap. VII.

(3) « Hist. chron. de la Prov. Saint-Denis — 1612-1676, » chap. XXII\*

inaliénable à eux et au grand vicaire de Pontoise. Ce projet d'un séminaire à Québec nous le trouvons mentionné dans un mémoire des Récollets écrit en 1637. « Les Récollets, y est-il dit, ont cultivé (une terre) vers la rivière Saint-Charles, appelée ainsi à raison que M. de Ransay, grand vicaire de Pontoise, voulait, s'il n'eut été prévenu par la mort, bâtir un séminaire pour les Sauvages, sous la conduite des Récollets, en l'honneur de ce Saint. » « Ce fut à cet endroit, nous dit à son tour Leclercq, que nos Pères entreprirent de bâtir la première église, le premier couvent et le premier séminaire qui fut jamais dans ce vaste pays de la Nouvelle-France. » (1) Dans l'« Abeille de Québec, » 1877, il est dit également : « Cette habitation (des Récollets) devait aussi servir de séminaire où l'on élèverait de jeunes Sauvages dans la religion chrétienne- » (2)

Nous avons dit que la mort du grand vicaire de Pontoise avait été un obstacle à l'établissement du séminaire ; oui, mais le zèle des missionnaires le surmonta, et les Récollets ne laissèrent par de mettre à exécution leur louable projet. C'est ce que nous apprend Leclercq au chapitre VII<sup>ème</sup> du « Premier établissement de la foi en la Nouvelle-France. » Le Père Guillaume Galleran fut envoyé d'Europe pour parfaire cette œuvre, en même temps qu'il établirait un noviciat franciscain à Québec. Il partit « avec pouvoir particulier de recevoir à notre Saint Habit non seulement les Français... mais encore les Sauvages de notre séminaire, si dans la suite des temps on pouvait les rendre assez bons chrétiens pour espérer même de les avancer jusqu'à la perfection évangélique. » (3)

Xiste le Tac nous apprend aussi que le Couvent de Notre-Dame des Anges était « une maison de Récollection et un séminaire pour les Sauvages. » (4) L'idée d'un séminaire à Québec, dès le principe de la colonie, eut donc sa réalisation, et on peut affirmer que l'existence de cette maison d'éducation eut la même durée que le premier séjour des Récollets en Canada. Mais faute de ressources, il n'eut pas les proportions qu'on aurait voulu lui donner ; aussi le bon Père Le Caron écrivit-il dans ses mémoires envoyés en France en 1624 : « Notre séminaire serait d'une grande ressource, si on

(1) Leclercq, « premier Etablissement de la foi, vol. 1<sup>er</sup>, chap. v<sup>o</sup>, P. 158.

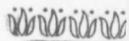
(2) « Les Récollets à Québec, » série d'articles parus dans « l'Abeille » en 1877.

(3) Leclercq « Premier Etablissement de la foi, » chap. VII<sup>o</sup>

(4) « Hist. chron. de la Nouvelle-France, » p. 112 — Paris 1888.

avait les m  
nous ne sa

Les Réc  
Rivières, e  
faites, et qu  
vés les pre  
pondre ju  
lignes, il fa  
les travaux  
est juste q  
dent pas le  
Québec. L  
gion et de l  
traités de p  
vie de sacri  
démarches  
voilà autan  
sance... la  
sociétés cor  
que les faut  
ancêtres. » (



**N**OUS som  
me son  
sent sa

Un bon v  
et, comme u  
magasin. D  
dont Monsi  
crit du moy  
les qu'on vo

Une dame  
— Madan

(1) Leclercq

(2) l'« Abeil

avait les moyens de fournir à tout : mais vu la pauvreté du pays nous ne saurions y nourrir qu'un petit nombre de Sauvages. » (1)

Les Récollets ont donc tenu des écoles à Tadoussac et aux Trois-Rivières, et un séminaire à Québec. Les citations que nous avons faites, et que nous avons puisées dans les auteurs qui se sont trouvés les premiers à notre portée, le disent assez clairement. Pour répondre justement aux questions qui sont le titre même de ces lignes, il faut donc remonter plus haut que 1633, il faut se rappeler les travaux des premiers missionnaires du pays, des Récollets. « Il est juste que la postérité et même que nos contemporains, ne perdent pas le souvenir des premiers missionnaires de notre ville de Québec. Leur zèle, leur dévouement héroïque à la cause de la religion et de la patrie . . . . leurs fonctions d'ambassadeurs pour les traités de paix, de premiers instituteurs de la jeunesse chrétienne ; leur vie de sacrifice et de mortification dans les missions lointaines, leurs démarches courageuses auprès du roi en faveur des colons opprimés, voilà autant de titres que ces bons religieux ont à notre reconnaissance . . . la reconnaissance est une dette du cœur qui oblige les sociétés comme les individus : malheur au peuple qui ne scrutant que les fautes, oublie trop facilement les vertus et l'héroïsme des ancêtres. » (2)

« Un Chercheur. »



### Les plus belles étrennes



**N**ous sommes dans la librairie de Monsieur X . . . , aidé par Madame son épouse dans le service de nombreux clients qui envahissent sa boutique à l'approche du nouvel an.

Un bon vieux chanoine arrive, salue de quelques paroles aimables et, comme un habitué de la maison, se rend directement au fond du magasin. Depuis trois jours, il compulse un monceau de bouquins dont Monsieur X . . . vient de faire acquisition ; pour lui, un manuscrit du moyen-âge serait une *nouveauté* autrement précieuse que celles qu'on voit étalées à la vitrine.

Une dame se présente :

— Madame désire ?

(1) Leclercq, chap. VIII<sup>e</sup>, p. 287.

(2) P' « Abeille » — « Les Récollets à Québec » — 1877.

... Ce doit être une bonne cliente ; on le devine à l'air approximativement aimable que la patronne s'est cru obligée de prendre.

La dame expose qu'elle a une gentille nièce de onze ans, très bonne, très pieuse, qui a déjà reçu de nombreux cadeaux, *l'Imitation*, le *Combat spirituel*, les *Visites au Saint Sacrement*, etc., etc.

— Que puis-je lui donner qui soit au moins une surprise, maintenant qu'elle a tout ? Il faudrait quelque chose de très beau, très bien choisi, que personne n'aurait encore songé à lui offrir.

\* \* \*

Le cas était difficile. Madame X... eut beau lever les yeux vers le plafond, elle ne trouva pas la solution du problème. Monsieur X..., appelé, arriva, puis tomba, lui aussi, dans un abîme de perplexité, ce qui permit à son épouse de dire à la cliente, en haussant les épaules :

— Voyez-vous, Madame, du moment que je n'ai pas trouvé !

— Comment faire ? répétait celle-ci d'un ton désolé.

— Si l'on écrivait en Europe ? proposa Monsieur X...

— Il est trop tard ! le jour de l'an est si proche !

Et un silence morne commençait déjà à étreindre les âmes, quand Monsieur X..., timidement, proposa :

— Si j'allais consulter M. le Chanoine !

\* \* \*

En ce moment là, le digne chanoine, très réputé pour son savoir, la connaissance qu'il avait de son temps et la netteté de ses décisions, était plongé, avec un ravissement bien visible, dans l'examen d'un vieux cartulaire latin qu'il venait de découvrir.

De loin, la cliente et Madame X... suivaient anxieusement de l'œil le libraire qui était allé lui exposer le cas.

— Pourvu qu'il sache ! soupirait la première.

— C'est notre dernière planche de salut ! déclara la seconde.

Enfin, on les vit tous deux quitter le fond du magasin et s'avancer gravement vers le comptoir :

— M. le Chanoine dit qu'il va nous tirer d'affaire ! s'écria Monsieur X... dès qu'il fut à portée de se faire entendre.

— Et ce n'est pas difficile ! ajouta l'ecclésiastique en souriant.

— Oh ! Monsieur le Chanoine, vous allez me sauver la vie ! Vraiment, vous connaissez un livre, un beau livre, très utile et très sérieux !

— Bien sûr que oui, Madame.

— ... Que ma nièce n'a certainement pas ?

— Bien sûr que non, Madame.

— Le titre ?

— Oui ! ... oui ! ... le titre ? s'écrièrent simultanément Monsieur X... et sa femme.

Le Chanoine parut un instant souligner l'embarras de ses interlocuteurs ; puis, les regardant avec une malice un peu mordante, tempérée par un sourire compatissant, il dit simplement : L'ÉVANGILE !



TOUTES déjà Sulpice au 27 novembre pas dépassé On a célébré une profonde, sans lui faire gloire du C... teur au grand notre clergé dées et dot supérieure c... maine religieux à Rome et du petit S... neuve etc... du clergé et ses funérailles tant avec la... nait à une v... populaire et M. Colin gra... dans ses œu... Il appartient tant d'éloges pour les plus En admettant instruction se se préparent le Supérieur avait mérité François qui religieux et d'appréciait ju comment dar vers l'Ordre lui des desseis dans le Tiers-ordre de longues années Il n'en portait l'imitation du et l'humilité à lui un frère il priions pour lui



## Monsieur l'abbé Louis Colin

*Supérieur de Saint-Sulpice*

TOUTES les voix de la presse religieuse et profane se sont élevées déjà pour faire l'éloge de Monsieur Colin, Supérieur de Saint-Sulpice au Canada, qui s'est pieusement endormi dans le Seigneur le 27 novembre dernier. Pour une fois, ces éloges enthousiastes n'ont pas dépassé la mesure et n'ont fait que rendre les sentiments de tous. On a célébré ses fortes vertus sacerdotales, sa science universelle et profonde, sa réelle éloquence, on a parlé de son patriotisme éclairé qui, sans lui faire oublier sa France aimée, le dévouait à la prospérité, à la gloire du Canada, sa seconde patrie ; on a rappelé son rôle d'éducateur au grand Séminaire où il a présidé longtemps à la formation de notre clergé, on a vanté surtout les œuvres incomparables qu'il a fondées et dotées pour la création et le développement de l'instruction supérieure dans le pays. Qu'il suffise de citer en passant, après la Semaine religieuse de Montréal, l'Université Laval, le Séminaire Canadien à Rome, le Séminaire de Philosophie, l'agrandissement du grand et du petit Séminaire, l'hôpital Notre-Dame, le monument de Maison-neuve etc... Mais son plus bel éloge a été fait par la foule immense du clergé et du peuple qui a envahi l'église Notre-Dame au jour de ses funérailles et leur a donné le caractère d'un vrai triomphe, contrastant avec la simplicité et la modestie des décors funèbres. Il appartenait à une voix épiscopale de résumer tous ces témoignages de deuil populaire et national. Mgr Emard l'a fait dignement en montrant M. Colin grand dans son caractère, grand dans son ministère, grand dans ses œuvres, grand dans sa mort.

Il appartient maintenant à notre humble *Revue* d'ajouter un mot à tant d'éloges et d'apprendre aux Tertiaires ce que M. Colin a fait pour les plus petits d'entre nous, les enfants du collège séraphique. En admettant gratuitement au Petit Séminaire, où ils reçoivent une instruction solide et des soins vraiment paternels, les jeunes gens qui se préparent au Collège à la vocation de Frères Mineurs, Monsieur le Supérieur de St. Sulpice était devenu notre bienfaiteur insigne. Il avait mérité et reçu du P. Général l'affiliation à l'Ordre de Saint François qui le faisait participer aux mérites et bonnes œuvres des religieux et des religieux des trois Ordres franciscains. M. Colin appréciait justement cette récompense, lui qui aimait à raconter comment dans sa jeunesse cléricale, il avait jeté un regard d'envie vers l'Ordre franciscain. Il y serait entré, si Dieu n'avait eu sur lui des desseins plus grands. Mais il avait cherché une compensation dans le Tiers-Ordre de Saint François auquel il appartenait depuis de longues années.

Il n'en portait pas seulement l'habit, il en avait revêtu l'esprit. A l'imitation du Séraphique Père il joignait la modestie à la générosité et l'humilité à une indomptable énergie. Nos Tertiaires perdent en lui un frère illustre et nous un bienfaiteur insigne. Tous ensemble prions pour lui !

L'ÉVANGILE !



## NÉCROLOGIE

SAINT-SAUVEUR DE QUÉBEC, DURANT L'ANNÉE 1902

| NOM                         | EN RELIGION     | PROFESSION                | DÉCÈS    | AGE     |
|-----------------------------|-----------------|---------------------------|----------|---------|
| M. A. Verret                | Fr. St J. Bte.  | 20 mars 1898              | 2 sept.  | 40½ ans |
| „ Jos. P. Lachance          | „ „ Joachim     | 8 Déc. 1887               | 22 „     | 71½ „   |
| „ M. Carbonneau             | „ „ François    | 10 avril 1892             | 25 oct.  | 79 „    |
| „ G. Aréal                  | „ „ Nicolas P.  | 2 août 1890               | 8 nov.   | 82 „    |
| „ E. Carlos                 | „ „ Louis       | 25 déc. 1890              | 12 „     | 43 „    |
| Dame J. Gauvin              | Sr St Joseph    | 22 janv. 1899             | 17 janv. | 54 „    |
| „ B. Gagnon                 | „ „ Joseph      | 8 déc. 1892               | 19 „     | 78 „    |
| „ J.-Bte Fricot             | „ „ J.-Bte      | 19 nov. 1900              | 11 fév.  | 44 „    |
| „ P. Légaré                 | „ „ Joseph      | 1 <sup>er</sup> juin 1894 | 2 mars   | 74 „    |
| „ D. Marois                 | „ „ Antoine     | 4 oct. 1899               | 6 „      | 30 „    |
| Dlle C. Verret              | „ Ste Claire    | 24 mars 1902              | 30 „     | 17 „    |
| „ H. Gastonguay             | „ St Joseph     | 29 mai 1892               | 4 avril  | 74 „    |
| Dame I. Plante              | „ Ste Anne      | 13 juin 1886              | 7 „      | 77 „    |
| „ A. Lépine                 | „ „ Claire      | 9 juin 1893               | 13 „     | 45 „    |
| „ J. Denis                  | „ „ Jeanne Ch.  | 8 déc. 1892               | 28 „     | 79 „    |
| „ E. Boutin                 | „ St Edmond     | 19 nov. 1888              | 26 mai   | 60 „    |
| „ Jos. E. Garceau           | „ „ Edmond      | 4 oct. 1898               | 30 „     | 65 „    |
| „ J. Plamondon              | „ Ste Phil.     | 15 nov. 1885              | 18 juin  | 75 „    |
| „ O. Pelletier              | „ St Joseph     | 15 nov. 1885              | 31 juil. | 83 „    |
| „ P. Falardeau              | „ „ P. d'Alcan  | 16 juil 1902              | 11 août  | 63 „    |
| „ J. Lavigreur (Delâge)     | „ „ Germain     | 4 oct. 1892               | 17 „     | 73 „    |
| „ C. Turcotte               | „ „ Cléophas    | 4 oct. 1892               | 6 sept.  | 49 „    |
| Dlle O. Hébert              | „ Ste Catherine | 25 déc. 1890              | 3 oct.   | 60 „    |
| Dame J.-B Beaulieu (Dhiers) | „ St J.-Bte     | 8 déc. 1897               | 30 „     | 72 „    |
| „ E. Moisan                 | „ Ste Victoire  | 5 oct. 1902               | 2 nov.   | 36 „    |

Montréal. — M. Joseph Lafortune, en religion Fr. Joseph, décédé le 13 novembre, à l'âge de 21 ans, après 3 ans de profession.

— M. Joseph Lemon, en religion Fr. François, décédé le 20 novembre à l'âge de 25 ans. Il a fait profession sur son lit de mort.

— Dame Dominique Contant, en religion Sr Dominique, décédée le 17 novembre 1902.

— M. George Fournier, en religion Fr. Didace, décédé le 12 octobre, à l'âge de 42 ans et 4 mois, après 4 ans de profession.

— Dlle Marianne Caron, en religion Sr Elisabeth de Hongrie, décédée en novembre 1902, après 38 ans de profession.

— Dame Pierre Auger, décédée le 15 novembre 1902. A fait sa profession sur son lit de mort.

Pointe  
tréal, le 23  
soufferte av  
l'âge de 79  
ans, sous le  
La vie exer  
couronna sa v  
dire: « Heure  
Yamack  
79 ans, aprè  
Saint-O  
Joseph, déc  
une longue  
signation ch  
Hull. —  
décédée sul  
mois de pro  
— Mlle J  
septembre à  
sur son lit d  
— Dame  
dée le 21 ao  
Saint-B  
en religion S  
Dame Jos. V  
martin, en re  
— Dame  
cédée le 17  
— Dame  
le premier no  
— Dame  
novembre.  
Saint-Cé  
deleine Hébe  
Saint-Jo  
lie Blanchet,  
l'âge de 70 an  
— Dame M  
vembre à l'âg  
Saint-Ch  
en religion Sr  
69 ans.  
— Dame E  
Sr Claire d'As  
un mois, apr  
Mère d'un reli  
ment qu'elle ava  
également au Ch

**Pointe Saint-Charles.** — En la paroisse Saint-Charles à Montréal, le 23 novembre dernier, à midi, après quelques jours de maladie soufferte avec la plus grande patience et résignation est décédé, à l'âge de 79 ans, Antoine Lefebvre, en religion depuis plus de six ans, sous le nom de Fr. Antoine de Padoue.

La vie exemplaire qu'il mena était le présage de la mort paisible et édifiante qui couronna sa vie. Les personnes présentes à son décès ne purent s'empêcher de dire : « Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur. »

**Yamachiche.** — M. Ant. Lamothe, décédé le 7 juillet à l'âge de 79 ans, après 9 ans de profession.

**Saint-Ours.** — Dame M. A. Léonie Prévost, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 4 novembre à l'âge de 34 ans et 11 mois, après une longue maladie soufferte avec une patience admirable et une résignation chrétienne.

**Hull.** — Dame Edouard Corbeil, en religion Sr Saint-Edouard, décédée subitement le 30 Octobre à l'âge 72 ans, après 1 an et 5 mois de profession.

— Mlle Julia Thibault, en religion Sr Marie-Jeanne, décédée le 30 septembre à l'âge de 16 ans, après 6 mois de noviciat et profession sur son lit de mort.

— Dame Barnabé Séguin, en religion Sr Antoine de Padoue, décédée le 21 août, après un an de profession.

**Saint-Barthélemi.** — M. Nérée Bérard; Mlle M.-Louise Savoie, en religion Sr Joseph; Mlle Sophie Grignon, en religion Sr Marie; Dame Jos. Vertefeuille, en religion Sr Agnès; Dame Vve Elie Comartin, en religion Sr Elisabeth.

— Dame Vve Rémi Gravel, en religion Sr Antoine de Padoue, décédée le 17 octobre, après 3 ans de profession.

— Dame Vve Israël Comtois, en religion Sr Alphonsine, décédée le premier novembre, après 3 ans de profession.

— Dame Jos. Lafontaine, en religion Sr Norbert, décédée le 16 novembre.

**Saint-Célestin, Nicolet.** — Dme Vve Frs Bourgeois, née Madeleine Hébert, décédée le 4 novembre.

**Saint-Joseph de Lévis.** — Dame Michel Lapointe, née Sédu-lie Blanchet, en religion Sr Sainte Claire, décédée le 14 novembre à l'âge de 70 ans, après 7 ans de profession.

— Dame Maxime Bélanger, née Olive Pelletier, décédée le 4 novembre à l'âge de 80 ans, après 11 ans de profession.

**Saint-Charles de Bellechasse.** — Mlle Archange Goupille, en religion Sr Sainte-Marie, décédée le 3 novembre 1902 à l'âge de 69 ans.

— Dame Eugénie Gosselin, née Claire Arth. Fournier en religion Sr Claire d'Assise, décédée le 6 novembre 1902, à l'âge de 64 ans et un mois, après 14 ans de profession.

Mère d'un religieux franciscain, elle fit le sacrifice de sa vie aussi généreusement qu'elle avait fait, quatre ans auparavant, celui de son fils. — Elle appartenait également au Chemin de Croix perpétuel.

| 1902  | ÂGE     |
|-------|---------|
| ept.  | 40½ ans |
| „     | 71½ „   |
| oct.  | 79 „    |
| ov.   | 82 „    |
| „     | 43 „    |
| anv.  | 54 „    |
| „     | 78 „    |
| fév.  | 44 „    |
| nars  | 74 „    |
| „     | 30 „    |
| „     | 17 „    |
| avril | 74 „    |
| „     | 77 „    |
| „     | 45 „    |
| „     | 79 „    |
| mai   | 60 „    |
| „     | 65 „    |
| juin  | 75 „    |
| juil. | 83 „    |
| août  | 63 „    |
| „     | 73 „    |
| sept. | 49 „    |
| oct.  | 60 „    |
| „     | 72 „    |
| nov.  | 36 „    |

Joseph, dé-  
e profession.  
édé le 20 no-  
t de mort.  
ique, décédée

édé le 12 octo-  
sion.

Hongrie, dé-

902. A fait sa

**Lévis.** — Dame Richard L. Hérault, décédée le 16 novembre dernier.

**Saint-Jean-Chrysostôme, Lévis.** — Mlle Rose-Anna Roberge, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 27 octobre à l'âge de 20 ans.

Fervente tertiaire, elle était une jeune fille exemplaire sous tous les rapports, mais particulièrement par son dévouement, servant de mère à ses petits frères et sœurs orphelins.

— Dame Angélique Tanguay, en religion Sr Saint-François d'Assise, décédée le 6 décembre à l'âge de 76 ans.

Mère de famille modèle, Tertiaire accomplie, elle a été fidèle à visiter Notre-Seigneur Jésus-Christ au Saint Sacrement, à assister à la Sainte Messe, et à faire le Chemin de Croix, tous les jours. Aussi les membres des deux Fraternités et de sa nombreuse famille (elle compte plus de 100 enfants et petits-enfants) ont fait, en grand nombre, la sainte communion pour elle.

— Dlle Marguerite Goulet, en religion Sr Sainte Emilie, décédée le 31 octobre, à l'âge de 81 ans, après 2 ans de profession.

Tertiaire exemplaire, elle ne manquait jamais d'assister à la messe tous les matins. Fidèle à son Heure de Garde, elle fut une vraie consolatrice du Cœur de Jésus

**Sainte-Anne des Plaines.** — M. Damase Limoges, en religion Fr. François, décédé le 14 novembre, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 70 ans, après 3 ans et 6 mois de profession.

Il était frère ministre dans la Fraternité. Quelques jours avant sa mort, il voulut avoir son habit de Tertiaire près de lui, assurant que c'était pour lui une grande consolation de mourir enfant de Saint-François. Quoique l'opération qu'il a dû subir lui ait causé de grandes douleurs, il a tout enduré avec une patience admirable, sans une parole de plainte. Il a accepté la mort avec une parfaite résignation et a été muni de tous les secours de notre Sainte Religion.

**Fall River, Mass.** — Dme Joseph Labonté, née Marie Latulippe, en religion Sr Saint François, décédée le premier novembre à l'âge de 52 ans.

Mme Labonté faisait partie du Discretoire. Vrai modèle des épouses chrétiennes elle se distinguait surtout par sa grande charité à laquelle on n'avait jamais recours en vain. Elle est morte après une longue maladie soufferte avec une sainte résignation.

— Dame Edouard Pelletier née Célestine Turcotte, en religion Sr Antoinette de Florence, décédée le 15 novembre, à l'âge de 54 ans.

**Saint-Alban.** — M. Lazare Gignac, en religion Fr. Sébastien, décédé le 15 septembre à l'âge de 77 ans.

— M. Arthur Martel, en religion Fr. Elzéar, décédé le 2 octobre à l'âge de 30 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Dame Vve Frédéric Delisle, décédée le 17 octobre, à l'âge de 70 ans.

— M. Marcellin Perron, décédé le 24 octobre, à l'âge de 72 ans.

**Chemin de Croix Perpétuel.** — M. Jos. Lafortune, M. Nérée Bérard, Dlle M.-Louise Savoie, Dlle Sophie Grignon, Dame Jos. Vertefeuille, Dame Vve E. Comartin, Dame, Rémi Gravel, Dame Israël Comtois, Dame Jos. Lafontaine.

**R. I. P.**